

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TÉLÉPHONES : ADMINISTRATION: Main 7461 RÉDACTION: Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA.

FAIS CE QUE DOIS !

L'ENTREVUE DE M. BORDEN

M. Borden est arrivé à Ottawa il y a quelques heures, après une absence de dix semaines et de longues sessions en tête-à-tête avec les ministres du Royaume-Uni et des autres dominions.

Que nous en rapporte-t-il? On ne sait. Le public est curieux de l'apprendre. Et ce n'est pas l'entrevue de M. Borden aux journaux d'aujourd'hui qui le satisfera.

M. Borden parle bien de l'effort gigantesque du Royaume-Uni, de la valeur de l'armée canadienne, des victoires remportées récemment par nos soldats, des oeuvres de guerre canadiennes au front et dans le Royaume-Uni.

Un passage, pourtant, de la déclaration de M. Borden aux journaux est à retenir, non pas tant pour ce qu'il dit que pour ce qu'il laisse prévoir; c'est celui où, après avoir dit que la conférence de guerre impériale a exécuté un vaste programme d'études, il ajoute:

"Dans certains cas, nous en sommes venus à des conclusions définitives, finales; dans d'autres, des commissions représentant la Grande-Bretagne, les dominions autonomes et l'Inde se sont formées, avec mission de faire enquête et de rédiger des rapports; en troisième lieu, la conférence impériale a adopté des vœux recommandant à la considération de chaque gouvernement des rapports de bureau ou de comité déjà établis."

Pour l'heure, donc, il faut nous contenter de cet exposé plutôt vague. Secrets d'Etat, conférences de nature confidentielle, décisions d'une extrême importance, ces termes laissent les Canadiens aussi ignorants qu'au paravant de ce qui s'est passé à Londres.

M. Borden exprime son avis, il est jugé dans sa propre cause, lorsqu'il dit que ses collègues et lui ont eu "pour politique définie de préserver la plus complète liberté d'action du gouvernement et du parlement du Canada".

Esperons que d'ici peu M. Borden sera plus explicite, plus précis. Personne, pas même le groupe nationaliste, ne veut que le premier ministre soit indiscret. Mais, entre l'indiscrétion et le mutisme déterminé, il y a un juste milieu.

Georges PELLETIER.

LA POLITIQUE ALIMENTAIRE DE L'ALLEMAGNE

Par ERNEST BILODEAU.

Nous avons jusqu'ici jeté un coup d'oeil sur l'état des choses en Allemagne pendant les deux premières années de la guerre, et sur la confusion qui y régnait à propos de l'alimentation.

Pour accroître le rendement agricole, il commença par protéger les chevaux, en autant que possible, puis par encourager la traction par les bêtes à cornes et par les moteurs; et il ne négligea pas non plus l'électroculture ni la fondation des syndicats agricoles, qui recurent de fortes notations du gouvernement.

Toujours la manière forte, appliquée même aux sujets allemands. Il fallait songer aussi aux engrais et aux troupeaux. La question des engrais, dit M. Frémy, où le sol a tant besoin d'amendement, notamment en Brandebourg et dans les sables et bruyères de la Prusse orientale, préoccupe vivement les autorités.

L'engrais animal baissait quotidiennement, à cause de la diminution du troupeau national. Les engrais potassiques et calcaires continuaient à être produits en quantité suffisante par l'Allemagne, mais des difficultés très sérieuses existaient pour les autres engrais chimiques.

Quant au troupeau national, il comptait alors 25 millions et demi de porcs et 10 millions et demi de bovins. En dépit des protestations du ministre de l'Intérieur, Delbrück se décida à faire diminuer les premiers de 35 pour cent, et les bêtes à cornes de 10 pour 100.

Le ministre fit travailler jusqu'aux écoliers, et en 1916, on vit les enfants des écoles et des collèges réquisitionnés et envoyés dans le voisinage des grandes villes, se livrer aux travaux des champs, sous la direction de leurs maîtres et de leurs surveillants, répartis en escouades et forcés de fournir un certain rendement.

CROQUIS

L'ARRIVÉE

Ottawa, 25 août. Midt "roi des étés". Sous le dôme élevé de la gare qui voit passer dans l'histoire tant de politiciens, l'on ne remarque aujourd'hui qu'un groupe de six ou sept hommes venus ici à la rencontre du personnage attendu. A part cela, le public ordinaire des arrivées, immobile ou se déplaçant avec ennui, en surveillant de l'oeil les plateformes ou tout à l'heure s'aligneront les deux trains. Va et vient et vagabonde rumeurs. La préposée ayant ouvert l'une des portes grillées, les officiels filent avec trois ou quatre journalistes; à son tour M. Frank Goehrane, grand, blanc, sec, osseux et volontaire, incapable de causer et ne répondant que par succédanés, puis M. Blount, le fidèle ancien secrétaire particulier du premier ministre, qui a laissé son tour d'Europe, cette fois, à son substitut, M. Yates, et puis trois figures de journalistes familières, sans lesquels on ne conçoit pas que la petite fête pourrait avoir lieu, les représentants du Toronto News, du Mail and Empire et du Canadian Press. Ils défilent maintenant derrière la grille vers une autre voie d'arrivée où est déjà rendue madame Borden; deux mois de séparation, on voit quelle compte les minutes, en regardant, comme les autres, vers l'entrée de la gare, où pourra-t-elle la locomotive.

Pendant ce temps, arrive tout seul, l'allure feutrée, l'air indéfini, le nez interrogateur et inquiet, le secrétaire d'Etat, l'ancien ministre de l'Agriculture, M. Martin Burrell, celui qui fait un discours par session et trahit à chaque phrase sa naissance aux bords de la Tamise. Il passe pour être compétent en culture de pommiers; c'est pour cela sans doute qu'on en a fait le chef de notre diplomatie. En attendant, il flaire la grille et avance d'une porte à l'autre comme un sourd dans un piège. Un soldat le renseigne et le renvoie à la bonne porte.

Arrive ensuite M. Arthur Meighen, avec un Sancho Pança anglais ventru et inconnu. Le "jeune ministre", comme on appelle encore M. Meighen, n'a pas beaucoup changé de visage depuis son voyage, son premier, en Angleterre. Mais il a quelque peu modifié son allure et sa démarche. Sous les dômes et les lambris de Buckingham, il a perdu son western gait, sa nonchalance un peu insolente des prières, et voilà maintenant qu'il se tient le corps raide et tend la jambe comme il faut faire sur les parquets et dans les palais des rois. Son vêtement est de meilleure coupe que jamais, mais il n'a pas encore acquis le goût des couleurs discrètes et bien choisies; il faudra qu'il y retourne; cette "éducation de prince" n'est pas complète.

Mais une ombre apparaît là-bas et bouche bientôt l'entrée, le train entre, se range et s'arrête, le flot des voyageurs ordinaires s'emmêle et sort petit à petit, sous les halètements bruyants de la grosse machine. Tout au bout, là-bas, on perçoit un mouvement, des poignées de mains. Puis l'immobilité. Le voyageur est remonté pour quelques minutes dans le wagon particulier, où l'on cause autour de lui pendant qu'il cause surtout avec ses trois collègues; puis, le voyage éconduit, la voie libre, on peut se rendre aux autos.

A la grille, les collègues saluent et s'éloignent, et voici le premier ministre seul, avec sa femme et son secrétaire, tous trois arrêtés debout au milieu de la grande place couverte. L'homme est vêtu et coiffé de gris, court, robuste, un peu amateur, la tête un peu penchée, selon son habitude; il ouvre et prend connaissance d'une lettre que vient de lui tendre le secrétaire, une lettre écrite à la main; en femme attend, heureuse et déprimée; puis il donne le signal du départ et s'élance vers la porte; il rencontre un ami et lui serre la main, souriant, un peu myope sans son lorgnon; il fait de même pour le secrétaire du ministre de la Justice, qui l'attendait et soulève son chapeau. "And how is Doherty?" demande le premier ministre, de sa voix un peu sourde, mais cordiale; son regard s'est éclairé d'amitié et l'un des traits de cet homme, un fond de bonté naturelle, est venu à la surface. Puis le couple monte en voiture, et celle-ci démarre sans que la foule ait un geste de sympathie, un cri, et il n'y a plus autre que la curiosité de quelques employés, aux fenêtres voisines, qui laisse deviner que le premier ministre du pays vient de revenir d'un long et important voyage, dont ni l'utilité, ni les résultats heureux ne nous apparaissent bien clairement. Et c'est peut-être pour cela, ce silence et ce désert autour de celui qui s'était absenté de son poste et qui y revient, avec on ne sait quelles nouvelles décisions qui inquiètent d'avance le pays.

Cet événement fut salué avec joie; ce n'était pas seulement un changement de personne, mais de toute la politique économique, et il décidait le gouvernement à faire un pas de plus dans le socialisme d'Etat. De tous côtés, l'on réclamait une "dictature de l'alimentation" et ce vœu fut réalisé, sous le nom de Ernährungsamt, ministère virtuel confié à M. de Batocki, juncker prussien spécialisé dans les questions agricoles. Immédiatement, il exposa son système dans une circulaire qui est restée célèbre. Il divisait les denrées en deux catégories: les denrées de conserve et les denrées périssables; la première catégorie comprenait les céréales, les pommes de terre, le bétail, le beurre, les conserves de légumes et de fruits. Des fonctionnaires spéciaux en prenaient charge, obligeaient les producteurs à livrer leurs produits, moins ce dont ils pouvaient avoir besoin pour eux-mêmes et leurs familles; et finalement ils répartissaient les approvisionnements ainsi réalisés entre un certain nombre de branches répandues partout, pour les céder aux consommateurs; en un mot, la distribution par succursales.

(Suite à la 2ème page)

peu de chose, son énergie se rompt sur le premier obstacle venu. Mais que cet être chétif s'associe avec un grand nombre de ses semblables, il deviendra capable de grandes choses. La collectivité est une force.

Fonder dans un comté éloigné des deux centres les plus importants de la province — Montréal et Québec — une association antituberculeuse, cela pourrait paraître une impossibilité et bien téméraire celui qui l'entreprendrait seul. Cette initiative ne pouvait partir que d'un groupement, du groupement spécial d'une certaine classe d'individus la plus au courant de la stratégie contre cet ennemi dissimulé, la plus renseignée sur le nombre de ses coups et l'étendue de ses ravages.

Heureusement pour le comté de Témiscouata, cette association existait. Les médecins régionaux avaient formé une société sous le nom d'Association Médico-Chirurgicale du comté de Témiscouata, et c'est à la réunion de l'hiver dernier, nous apprenait le docteur Dubé au cours de son allocution lors de l'inauguration de la ligue antituberculeuse, que cette initiative féconde a été arrêtée, à la suggestion de l'inspecteur sanitaire, M. le docteur Savard.

La cérémonie d'inauguration de cette ligue avait attiré une foule nombreuse dans la belle salle de l'hôtel de ville de Fraserville. On distinguait aux premiers rangs de l'auditoire tous les dignitaires de l'endroit, sans exception, cela va de soi le clergé.

En outre du docteur Dubé, plusieurs spécialistes de l'armement antituberculeux firent part à cette assistance compréhensive de leurs expériences acquises à Québec et à Montréal (il convient de nommer Québec en premier lieu, car il faut bien admettre, dù l'orgueil de nos concitadins en souffrir, que la "vieille" capitale nous montre la voie et avec une jolte avance dans le traitement des pulmoniques).

Un président succédèrent, dans l'ordre hiérarchique, le docteur Pettigrew, de Fraserville, et le docteur Paré, député de Témiscouata, respectivement vice-président et secrétaire de la ligue. Puis vint le docteur Arthur Rousseau, l'âme de l'hôpital Laval de Québec et qui avait quitté pour quelques heures ses nombreuses occupations pour prêcher la bonne doctrine au loin (il était venu en moins de quatre heures en automobile, record qui faisait l'admiration des congressistes, la plupart fervents du volant).

La ligue antituberculeuse de Témiscouata a été bien inspirée de mettre à sa tête un spécialiste des maladies pulmonaires qui, depuis l'université a toujours consacré partie de ses loisirs à approfondir la prophylaxie antituberculeuse.

Dans cette brève allocution, que nous voudrions donner en entier, on reconnaîtra le don de propagandiste gagnant une médaille d'or dans un concours international au moyen d'un manuel populaire dont le préfet, le Dr A. Vallée, de Québec, dit: "Voilà bien réalisée le vrai vœu de médecine domestique. En pénétrant dans nos familles, il rendra de réels services sous son petit volume; comme un évangile scientifique, il lui prendra la place de ces gros bouquins si pédantesques, si faux et surannés, qui ont la prétention d'enseigner l'art médical à toutes les populations."

Dès le début, le docteur Dubé, sentant qu'il s'adresse à un auditoire mêlé, le soin de rendre à la maladie son nom localement le plus fréquent. La ligue est fondée pour entreprendre la lutte contre la tuberculose, communément appelée "consomption" explique-t-il. Il est important qu'on s'entende sur le terme, car c'est de ce mot que l'on rapproche autant que faire se peut le sujet de ses connaissances, qu'on le lui rende le plus familier possible.

Puis le docteur indique les caractères les plus frappants de la tuberculose: elle fauche à pleine volée, de 20 à 45 ans à l'époque où le capital humain est le plus productif; où le père est le plus nécessaire pour assurer le soutien de la famille et la mère, pour achever l'éducation des enfants.

La terrible peste blanche cause des ravages effrayants quand on s'arrête à songer; quoi de plus naturel que de se liquer pour combattre une ravisseuse qui prend à elle seule un mort sur sept dans le comté, qui fait plus de morts que la variole, la scarlatine, la rougeole, la typhoïde et la diphtérie réunies!

Et le docteur Dubé ne manque pas de faire voir les possibilités de succès et de travail fructueux pour les siens qui restaient aux tuberculeux quand la mort est venu le cueillir s'il avait ou si on avait su le soigner: Bastien Lepage, Stevenson, Chopin, Laënnec sont morts à la fleur de l'âge et qu'est-ce que ces artistes, ces poètes, ces savants n'auraient pas pu ajouter à leur oeuvre sans la même maladie qui les a emportés!

crachant, des billions autour de lui, en 24 heures. Partout, aujourd'hui, on s'organise; et Témiscouata n'a pas voulu rester en dehors du mouvement général, d'autant que comme tous les comtés environnants, il doit déplorer un chiffre très élevé de mortalité par la tuberculose.

La lutte est donc ouverte dans la région basée sur deux principes fondamentaux: la tuberculose est évitable; elle est curable. Le plus pressé est de faire l'éducation des masses. Le docteur Dubé rappelle, en effet, que la législation ne saurait aller plus vite que l'éducation en des termes qui nous paraissent d'une justesse extrême: "Lorsqu'une loi intervient dans nos actes journaliers, lorsqu'elle trouble des habitudes invétérées et qu'elle doit être appliquée dans le foyer domestique, elle n'est acceptée et observée que lorsque l'opinion publique la réclame. Lorsque chaque un connaît le danger, des habitudes vicieuses et est prêt à les réformer personnellement et à exiger de son voisin qu'il agisse de même."

Pour arriver à cette conquête de l'opinion, on adoptera, dans Témiscouata, les moyens éprouvés ailleurs: conférences, exposition antituberculeuse ambulante, brochures répandues à profusion.

Enfin, on créera aussi un dispensaire auquel sera attaché, plus tard, une infirmerie visitée, qui ira dans les maisons rectifier les conditions par trop insalubres et enseigner sur place les moyens à prendre pour enrayer la contagion. Au dispensaire, on aura soin de mettre les contagieux au courant des ressources prophylactiques.

L'allocution se termine par un appel à toutes les bonnes volontés. Ceux-là, surtout, qui sont persuadés déjà du danger de la tuberculose peuvent faire beaucoup en endoctrinant leurs voisins, leurs parents, et en dirigeant les malades vers le dispensaire. Bref, on peut attendre beaucoup de bien de l'initiative intelligente des médecins du comté de Témiscouata, qui se traduira sous peu par une réduction des décès imputables à la peste blanche.

Louis DUPIRE.

BLOC - NOTES

M. Rowell

Il n'a jamais été aussi loquace que depuis la fin de la session; mais il a toujours évité de répondre à des questions de M. Murphy et il s'est toujours dérobé quand il eût été très écouté s'il eût parlé. La semaine dernière encore, il a prononcé quelques discours, et c'est fait faire une grande publicité par les journaux unionistes. A ce sujet, le Sun de Toronto, qui le connaît et n'a guère confiance en lui, donnait ce conseil dans sa dernière livraison: "Il convient de toujours être sur ses gardes, quand M. Rowell parle des faits." Quoique le président du conseil ne soit pas du Midi, c'est étonnant comme il souffre du mirage, semblable en cela à tant de personnages de Daudet.

Nézyne

M. Tarte continue de donner beaucoup d'espace aux inepties de son nouveau rédacteur. Samedi, celui-ci écrivait entre autres choses dans sa lettre hebdomadaire à la Patrie, où on lui donne plus de place qu'à la rédaction ordinaire du journal — ce qui prouve en quelle estime le directeur de la Patrie tient son nouveau collaborateur: "Bétyne est toujours pas capable de se promener toute l'année avec son collet et ses chaussons gris. C'est pas correct Médéric, lui, a un collier et pi il a un capot avec du poil à l'enroul. Mais il y a cette petite différence, c'est qu'il est maître et moi que je ne le suis pas". Et cela se prolonge pendant deux colonnes. Nézyne a appris un peu d'orthographe pendant la semaine, mais il n'a pas plus d'esprit qu'avant, il lui bafoue pareillement la langue et le bon sens français. Mais si M. Tarte y tient... On a les passe-temps qui nous conviennent...

Déserteurs?

Un de nos lecteurs nous fait remarquer que, dans le district des Trois-Rivières, il existe quelque malentendu au sujet des conscrits. Des jeunes gens de cette région ont reçu avis de se présenter à la caserne à Montréal et à Québec, au lieu de recevoir un simple avis les assignant à l'une de ces deux villes. Ceux qui se sont rendus à Montréal sont portés à Québec sur les listes des insoumis; également, ceux qui se sont présentés à Québec passent à Montréal pour être des insoumis. Rien que dans sa localité, écrit notre correspondant, deux jeunes gens déjà rendus en Angleterre sont recherchés par le registraire de Montréal, comme insoumis à la loi. Un tel malentendu augmente le nombre apparent des déserteurs et donc contribue à empêcher qu'on rende justice à Québec. Il faudrait que les registraires s'entendissent entre eux pour ne pas obliger un conscrit du district des Trois-Rivières à se présenter à la fois à Québec et à Montréal. Il doit y avoir une ligne de démarcation précise entre ces deux districts militaires et la région des Trois-Rivières ne doit pas être à la fois dans les deux. Que ne s'en avise-t-on enfin?

As clear as Mud

Pour le Journal-Press d'Ottawa, le dernier arrêté ministériel relatif aux cent mille conscrits est aussi limpide que de la boue. Nous sommes d'accord avec le Journal-Press, cette fois. Ne trouvera-t-on jamais le tour, dans les milieux officiels, d'exprimer clairement ce que l'on veut, d'en arriver à une phraseologie dépourvue de toutes ces formules vieillottes, obscures et inutiles dont s'alourdit le moindre document public? Ou cette obscurité, cette lourdeur, cette abondance de termes désuets et imprécis sont-elles voulues afin que, le cas échéant, les ministres puissent se retrancher derrière une question de mots, dans le maquis d'un verbiage incompréhensible?

Un premier ministre

Peu de journaux ont signalé qu'un pays protestant d'Europe a actuellement comme premier ministre un prêtre catholique. C'est pourtant le cas en Hollande. La reine Wilhelmine a récemment appelé à former un cabinet Mgr Nolens, qui a 59 ans et a été pendant vingt-cinq ans député au parlement de son pays.

Négociations de paix

Il y a tout un hola dans certaine presse ultra-loyaliste, dès que quel-que mention mentionne simplement le mot de paix. Le Manchester Guardian, un des journaux anglais les plus sérieux, sympathique à Lloyd George, écrit pourtant à ce propos: "Nous ne croyons pas que des négociations de paix à l'heure présente et dans les circonstances actuelles aient des résultats utiles; mais nous ne comprenons pas pourquoi des gens représentatifs de ce pays tiennent au sujet de la paix et des pays ennemis qui désirent la paix un langage tel que cela rend des paquets à nos pires ennemis, les chefs allemands, l'accablant de leur tâche la plus ardue, celle de persuader à leurs compatriotes de continuer à les suivre aveuglément, après quatre longues années de souffrances".

soilers législatifs. Ne pourrait-il tenir compte du fait que le représentant de la classe agricole à cette chambre, M. Dubord, est disparu et qu'il convient de le remplacer par un autre agriculteur, au lieu de nommer à sa place un avocat, un notaire, un médecin ou un marchand? L'élément agricole n'a pas dans nos législatures non plus que dans notre parlement fédéral le nombre de représentants auquel il a droit. L'industrie la plus essentielle, de tout temps et surtout de ce temps-ci c'est l'agriculture. Si M. Gouin cherche un agriculteur bien qualifié pour être le porte-parole de sa classe au conseil législatif, il ne devra pas manquer d'en trouver dans le district de Québec, où il y en a d'excellents, d'instruits et qui font honneur aux leurs.

"As clear as Mud"

Pour le Journal-Press d'Ottawa, le dernier arrêté ministériel relatif aux cent mille conscrits est aussi limpide que de la boue. Nous sommes d'accord avec le Journal-Press, cette fois. Ne trouvera-t-on jamais le tour, dans les milieux officiels, d'exprimer clairement ce que l'on veut, d'en arriver à une phraseologie dépourvue de toutes ces formules vieillottes, obscures et inutiles dont s'alourdit le moindre document public? Ou cette obscurité, cette lourdeur, cette abondance de termes désuets et imprécis sont-elles voulues afin que, le cas échéant, les ministres puissent se retrancher derrière une question de mots, dans le maquis d'un verbiage incompréhensible?

Un premier ministre

Peu de journaux ont signalé qu'un pays protestant d'Europe a actuellement comme premier ministre un prêtre catholique. C'est pourtant le cas en Hollande. La reine Wilhelmine a récemment appelé à former un cabinet Mgr Nolens, qui a 59 ans et a été pendant vingt-cinq ans député au parlement de son pays.

Négociations de paix

Il y a tout un hola dans certaine presse ultra-loyaliste, dès que quel-que mention mentionne simplement le mot de paix. Le Manchester Guardian, un des journaux anglais les plus sérieux, sympathique à Lloyd George, écrit pourtant à ce propos: "Nous ne croyons pas que des négociations de paix à l'heure présente et dans les circonstances actuelles aient des résultats utiles; mais nous ne comprenons pas pourquoi des gens représentatifs de ce pays tiennent au sujet de la paix et des pays ennemis qui désirent la paix un langage tel que cela rend des paquets à nos pires ennemis, les chefs allemands, l'accablant de leur tâche la plus ardue, celle de persuader à leurs compatriotes de continuer à les suivre aveuglément, après quatre longues années de souffrances".

Sur un incident

Les journaux ont parlé il y a quelques jours de l'arrestation d'un jeune homme du nom de Robidoux, à Dewittville, dans l'Huntingdon, des hommes de la police fédérale, sous prétexte qu'il était un insoumis. Un M. Jones, de Dewittville, écrit à la Gazette de samedi que le rapport de cet incident publié dans la presque totalité des quotidiens du pays est tout à fait injuste. La famille Robidoux, dit-il, ne s'est aucunement servie, comme on l'a raconté, d'armes à feu, elle n'a pas construit de barricades avec des voitures, n'a pas pris de fusches pour repousser la police militaire. "La sympathie de presque tous les voisins est allée à la famille Robidoux, écrit M. Jones, et pourtant cette famille vit dans un milieu de langue anglaise. Les agents qui ont visité cette famille ont paru plus aptes à provoquer la rébellion qu'à l'importer quoi", continue le correspondant dans la Gazette dans sa mise au point: "Ils ont chassé le jeune Robidoux chez ses parents, et quoique ce ne fût qu'un enfant comme tout le monde pouvait s'en convaincre à première vue, on l'a traité ignominieusement d'un bord et de l'autre, le lendemain". Le jeune homme n'a que 17 ou 18 ans au plus, conclut M. Jones, témoin oculaire de toute l'affaire. On voit donc qu'il ne faut pas se fier aux histoires que racontent aux journaux les agents de la police militaire, portés à exagérer afin de se donner un beau rôle. L'affaire de Winslow où deux de ces agents ont brutalement tué un jeune homme inapte au service militaire et n'ayant pas encore atteint l'âge réglementaire, celle de Dewittville, ainsi qu'en témoigne M. Jones, prouvent que l'autorité à la main ne réussit pas dans le choix de ses agents à la campagne, plus souvent qu'il ne faut.

G. P.

SIR HORACE ARCHAMBEAULT

Le public regrettera d'apprendre la mort inopinée de Sir Horace Archambeault.

A sa famille, ainsi qu'à ses collègues de l'université Laval où il était le doyen de la faculté de droit, et à la magistrature dont il était un des membres distingués, le Devoir offre ses plus vives sympathies.

Le mort regrettera d'apprendre la mort inopinée de Sir Horace Archambeault.

A sa famille, ainsi qu'à ses collègues de l'université Laval où il était le doyen de la faculté de droit, et à la magistrature dont il était un des membres distingués, le Devoir offre ses plus vives sympathies.

Le mort regrettera d'apprendre la mort inopinée de Sir Horace Archambeault.

A sa famille, ainsi qu'à ses collègues de l'université Laval où il était le doyen de la faculté de droit, et à la magistrature dont il était un des membres distingués, le Devoir offre ses plus vives sympathies.

Le mort regrettera d'apprendre la mort inopinée de Sir Horace Archambeault.

A sa famille, ainsi qu'à ses collègues de l'université Laval où il était le doyen de la faculté de droit, et à la magistrature dont il était un des membres distingués, le Devoir offre ses plus vives sympathies.

Le mort regrettera d'apprendre la mort inopinée de Sir Horace Archambeault.

A sa famille, ainsi qu'à ses collègues de l'université Laval où il était le doyen de la faculté de droit, et à la magistrature dont il était un des membres distingués, le Devoir offre ses plus vives sympathies.

Le mort regrettera d'apprendre la mort inopinée de Sir Horace Archambeault.

A sa famille, ainsi qu'à ses collègues de l'université Laval où il était le doyen de la faculté de droit, et à la magistrature dont il était un des membres distingués, le Devoir offre ses plus vives sympathies.

Le mort regrettera d'apprendre la mort inopinée de Sir Horace Archambeault.

A sa famille, ainsi qu'à ses collègues de l'université Laval où il était le doyen de la faculté de droit, et à la magistrature dont il était un des membres distingués, le Devoir offre ses plus vives sympathies.

Le mort regrettera d'apprendre la mort inopinée de Sir Horace Archambeault.

A sa famille, ainsi qu'à ses collègues de l'université Laval où il était le doyen de la faculté de droit, et à la magistrature dont il était un des membres distingués, le Devoir offre ses plus vives sympathies.

CHRONIQUE AGRICOLE

Les microbes utiles à l'agriculture

(Suite)

BACTERIES SYMBIOTIQUES, FIXANT L'AZOTE

Dans notre dernier entretien, concernant les microbes utiles à l'agriculture, il a été question de bactéries qui, moyennant la tige et le logement, que leur forment le trèfle, la luzerne, les lupins et autres végétaux de la famille des légumineuses, dans les nodosités de leurs racines, travaillent pour eux, leur fabriquent des composés azotés, avec l'azote libre tiré de l'air atmosphérique, dans des sols qui peuvent être entièrement ou presque dépourvus du principe le plus indispensable aux récoltes.

L'agriculture ne saurait donc assez apprécier la faculté, qui est l'appareil des légumineuses, de pouvoir se dispenser d'azote combiné, d'enrichir le sol au lieu de l'appauvrir, grâce à l'arrangement conclu avec les colonies de "bacillus radicicola".

En effet, de toute façon, la culture du trèfle augmente le stock d'azote combiné, si nécessaire à la production des autres récoltes, céréales, plantes, racines, etc., dans le sol d'une exploitation agricole. Car, pour atteindre ce résultat, il n'est pas nécessaire d'enfourer directement, par un labour, d'autres coltes entières de trèfle ou d'autres légumineuses, comme cela se pratique parfois, avec le lupin surtout; d'abord les bouts de tiges et les racines de la légumineuse, restant après la récolte, enrichissent déjà la terre d'une notable proportion de quelques cent à cent cinquante livres d'azote, puisées dans l'atmosphère, au cours de la saison de végétation, par acre de surface; ensuite, il ne faut pas perdre de vue que le foin de trèfle, consommé par les animaux, fournit un fumier beaucoup plus riche en azote que le foin qui domine les graminées.

Or, en définitive, nous ne sommes pas dans la tige, le facteur restitution de l'azote domine toute la question agricole, en grande culture. Principe le plus essentiel de la végétation en général, l'azote combiné, répétons-le pour la 1000ème fois en est aussi le plus dispendieux lorsque la nécessité oblige le cultivateur à importer cette matière première, du dehors, sous forme de produit commercial. De la viande séchée, des déchets de viandes, d'abattoir, le nitrate de soude, le sulfate d'ammoniaque et autres produits à base d'azote, celui-ci exige aujourd'hui 35 sous et plus à la livre, et n'a d'ailleurs jamais été coté moins de 18 à 20 sous avant la guerre. Les bactéries des légumineuses le fournissent gratuitement.

BACTERIES INDEPENDANTES QUI FIXENT L'AZOTE.—AZOTOBACTER

Outre ces exemples, de contrainte sociale entre organismes végétaux, que nous offre la nature, et que les biologistes ont baptisés de "symbiose" ou "existence symbiotique", c'est-à-dire vie en commun ou en association, on a découvert plus tard des bactéries indépendantes, travaillant pour leur propre compte à la synthèse de produits azotés, dans le sol; comparées aux microbes symbiotiques, elles représentent donc un peu les ouvriers qui travaillent à domicile et ne sont pas astreints à la dépendance d'un patron qui leur distribue de la matière première, dans une grande usine. Les savants avaient déjà observé que le sol pouvait encore s'enrichir en azote, en l'absence de légumineuses. Dans l'occurrence, la chose s'observait notamment sur les sols de forêts, contenant beaucoup d'humus, beaucoup de matières végétales en décomposition; outre l'azote contenu naturellement dans tout débris organique, il y avait encore une augmentation du taux d'azote qui ne s'expliquait pas. Cela attira de nouveau l'attention sur les faits et gestes des multiples espèces microbiennes qui pullulent dans la terre végétale. Ce fut encore le fameux bactériologiste, russe ou polonais, Winogradsky, qui, le premier, isola, vers l'année 1893, une espèce de bactéries fixatrices d'azote, menant une vie indépendante, dans les coins obscurs de la couche arable. A la suite de Winogradsky, d'autres savants découvrirent de nouvelles espèces de ces chimistes, aussi utiles que modestes auxiliaires de l'agriculture, et un champ nouveau d'investigations, aussi intéressantes qu'utiles à l'agriculture pratique, s'ouvrait pour les bactériologistes.

CONDITIONS D'ACTIVITE DES FIXATEURS D'AZOTE

Pour comprendre la principale condition d'activité des bactéries

fixatrices d'azote, il suffit de savoir que ce qui caractérise la synthèse des composés azotés, en général, c'est la grande quantité d'énergie qu'elle requiert sous forme de chaleur. Les azotobactéries, eux, sont donc aussi incapables de fabriquer une miette d'un composé azoté, s'ils ne disposent pas d'un combustible assimilable, dont l'oxydation fournit l'énergie nécessaire à leur travail chimique. Sans cela, ils sont aussi impuissants qu'un fondeur qui n'aurait pas de charbon pour chauffer le creuset contenant ses métaux.

Dans les cultures des laboratoires bactériologiques, le combustible, la source d'énergie, fournie à de tels microbes, est du sucre. Dans le sol, on pourrait aussi donner du sucre aux azotobactéries, afin qu'ils puissent fixer de l'azote en proportion; mais on comprend que la chose ne paierait pas. Mais dans l'humus, il y a beaucoup de matières hydrocarbonées, analogues au sucre, par leurs propriétés fondamentales, dont les azotobactéries peuvent se nourrir pour produire l'énergie nécessaire à leur travail.

CONCLUSION

L'activité des microbes fixateurs d'azote, tels que les azotobactéries, est avant tout subordonnée à la présence d'humus, en de matière végétale en décomposition, dans le sol. Lorsqu'on enrichit le sol en humus, d'une manière quelconque, par l'apport de tourbe, de feuilles mortes ou autres débris de végétaux; indépendamment de l'azote que ces matières peuvent contenir, il y aura enrichissement indirect de l'azote, par le travail des fixateurs d'azote, auxquels on fournit du combustible.

Il n'est pas étonnant que les découvertes concernant les microbes fixateurs d'azote aient incité des expérimentateurs à établir de véritables fabriques de composés azotés, où les ouvriers seraient représentés par des colonies d'azotobactéries cultivées méthodiquement en laboratoire et transportées ensuite dans un milieu favorable à leur développement et très riche en matières hydrocarbonées génératrices d'énergie, tel que de la tourbe ayant subi une préparation spéciale.

Ceci nous fournit peut-être matière à une dernière causerie, au sujet des microbes dans le cycle de l'azote, ayant trait à la fameuse tourbe bactériée ou homogène qui dans les dernières années, a fait assez de bruit dans le monde scientifique agricole.

H. M. NAGANT, I. A. I. F.

MORT DE SIR HORACE ARCHAMBEAULT

LE JUGE EN CHEF DE LA COUR D'APPEL DE LA PROVINCE MEURT SUBITEMENT AUX TROIS-PISTOLES.

Sir Horace Archambeault, juge en chef de la Cour d'appel de la province de Québec, est mort subitement hier matin chez son beau-frère, M. Siméon Lelièvre, aux Trois-Pistoles. Le défunt était âgé de 61 ans et cinq mois, étant né le 6 mars 1857, à l'Assomption. Il était le fils de Louis Archambeault, qui a été ministre des Travaux publics provinciaux dans le cabinet Chauveau et Oimet. Sir Horace reçut son éducation au collège de l'Assomption. Il reçut le titre de licencié en droit, en 1878. En 1886 lui était accordé le titre de docteur en droit par l'Université Laval. Il fut créé conseiller du roi par le gouvernement fédéral, en 1889 et par la province de Québec en 1899, et bâtonnier général du barreau en 1900. Il refusa, en mars 1906, un siège à la Cour suprême et fut nommé, en 1908, juge de la Cour du Banc du roi de la province. C'est le 11 août 1911 qu'il fut nommé juge en chef. Il agit comme administrateur de la province en l'absence de MM. Langelier et Leblanc, à deux reprises.

Le défunt était le doyen de la faculté de droit de l'Université Laval de Montréal; il y professa le droit commercial et maritime. Il était aussi directeur de l'École Polytechnique. Il remplit son père, en juin 1888, au conseil législatif, dont il devint président en 1904. En 1890, il fut fait membre du conseil de l'Instruction publique. Sir Horace accepta le portefeuille de procureur-général dans le cabinet Marchand en mai 1897 et comme tel devint membre du cabinet Parent jusqu'en 1905. Il devint, en 1912, chevalier de l'Ordre de St-Michel et St-Georges.

Le 27 septembre 1883, il épousa Mlle Elisabeth Lelièvre, fille de Roger Lelièvre, de Québec, morte depuis. Sir Horace Archambeault était le frère de feu Monseigneur Alfred Archambeault, évêque du diocèse de Joliette, et de feu M. Henri Archambeault, avocat. Il laisse un neveu, le lieutenant-colonel Henri-L. Archambeault, avocat, une sœur religieuse au couvent du Sacré-Coeur de cette ville, et deux nièces, femmes du docteur J.-E. Panneton et de M. H.-E. Archambeault, pharmacien. Ces deux dernières étaient les filles de feu M. Henri Archambeault. Le défunt était le beau-frère de M. Louis-Philippe Pelletier, juge de la Cour d'appel de la province de Québec, et de M. Siméon Lelièvre, d'Ottawa.

Sir Horace Archambeault avait passé l'été à St-Jérôme, et la semaine dernière, il était au chevet de son collègue, le juge Joseph Lavergne, qui était alors dangereusement malade.

Les funérailles auront lieu, mercredi, le 28 courant, à l'église Notre-Dame de Montréal. La dépouille mortelle est arrivée des Trois-Pistoles à Montréal, au No 276 ouest, avenue des Pins, résidence du défunt. Le cortège partira à neuf heures, mercredi matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame.

AUTRE GRÈVE À L'HORIZON

LES TELEGRAPHISTES DU PACIFIQUE-CANADIEN, RECONSTITUÉS DES CONCLUSIONS DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE, DECIDENT D'ABANDONNER LE TRAVAIL PROCHAINEMENT. — LA SITUATION A PREVOIR. — SYMPATHIES.

Les employés de télégraphe de la compagnie du C. P. R. ont décidé par un vote de 98 pour cent de déclarer la grève pour protester contre la décision de la commission d'arbitrage. Tous les employés de Toronto et de Montréal ont voté pour la grève. Les employés avaient obtenu la permission de leur président de déclarer la grève si la réponse de la commission d'arbitrage n'était pas satisfaisante mais on disait qu'un grand nombre d'employés étaient contre la grève; c'est pourquoi l'assemblée tenue hier soir le vote a été pris pour avoir une opinion des employés.

Le jour de la grève n'est pas encore fixé mais il est entendu qu'elle se fera très prochainement. Un des employés ajouta que plusieurs télégraphistes sont des Américains qui seront bientôt obligés de retourner dans leur pays et la compagnie, par suite de ces départs, sera dans une mauvaise impasse.

QUESTIONS DE SALAIRES.

Toronto, 25. — Les télégraphistes du C. P. R. à leur réunion de dimanche après-midi ont décidé de se mettre en grève à moins que le rapport des minorités de la récente commission d'arbitrage ne soit accepté par la compagnie.

Au même moment, les opérateurs du G. N. W. décidèrent, eux aussi, de se mettre en grève dix heures après les employés du C. P. R., si ceux-ci le trouvaient nécessaire. Le rapport des minorités demande que le minimum des salaires soit de \$90 par mois et le maximum de \$130 au lieu de l'augmentation de 25 pour cent que contient le rapport des majorités.

M. C. E. Malette, vice-président général des "Commercial Telegraphers Union", a vu que les perspectives d'un arrangement amical de la question n'étaient pas des plus brillantes.

79,310 SOLDATS ENVOYÉS OUTREMER

C'EST LE CHIFFRE DES RECRUTES FOURNIS PAR LE CANADA DEPUIS LA CONSCRIPTION, D'APRES LA N. W. ROWELL.

Millbrook, 26. — N. W. Rowell, dans un discours devant ses mandataires, a donné d'intéressantes statistiques relatives aux recrutes de l'armée canadienne et des pertes qu'elle a subies au front. Depuis la mise en vigueur de la conscription, 4-11 dit, 19,514 recrutes ont pris du service volontairement et 59,496 hommes se sont enrôlés sous l'empire de la loi, ce qui donne un total de 79,010 soldats, dont 66,542 du total le premier janvier ont été expédiés outre-mer. Suivant le conseil de notre commandant général, nous avons renforcé en hommes et en matériel notre infanterie et notre cavalerie. En 1917, notre armée a perdu 74,500 hommes. Cette année, les pertes seront vraisemblablement beaucoup inférieures, car du service ont été exclus, nous n'avons eu que 1,400 hors de combat. Cette diminution est due à deux causes: 1o, nos divisions sont devenues si formidables que les Allemands les ont rarement attaquées; 2o, à cause de leur valeur, on les avait retirées de la ligne de feu, les gardant comme réserves pour les cas désespérés.

N. W. Rowell parla des 4,000 hommes que le Canada envoie en Sibérie avec éloges. Des soldats anglais leur seront adjoints, tous sous le commandement du brigadier-général Emsley et d'un état-major canadien. Il fit allusion à la création d'un service aérien pour la protection des côtes canadiennes contre les menaces des sous-marins.

Le commerce extérieur, continuait-il, s'est accru considérablement. Les exportations pour l'année fiscale de la fin 1918 ont été de \$1,540,027,788, soit une augmentation sur la même période de 1915 de \$1,130,000,000. L'enregistrement a démontré qu'il y avait au-delà de cinq millions d'hommes et de femmes de plus de seize ans. Le nombre de ceux qui se sont déclarés prêts à travailler sur les fermes, ayant de l'expérience est de 100,000 en Ontario, 27,000 au Manitoba. Dans les autres provinces, la proportion est à peu près la même.

CÉLESTE DANS DE MAUVAIS DRAPS

Way Lee, 88, rue Clarke, qui tenait une maison de pension, a comparu, ce matin, devant le juge Semple, où il a nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir fait le commerce de l'opium.

COCAINOMANE CONDAMNÉ

Harry Legrand, ayant avoué, en cour de recorder, avoir été trouvé en possession de cocaïne, s'est vu condamner à un an de prison, par le magistrat Semple.

LES AGRICULTEURS SE FORMENT EN UNION

Désireux de créer entre eux les meilleures relations possibles, les cultivateurs du Québec jettent samedi à Saint-Hyacinthe les bases d'une puissante association qui travaillera au développement de notre industrie agricole — Election d'officiers.

Depuis samedi dernier, le Québec, à l'instar de l'Ontario et du Nouveau Brunswick, a son union des cultivateurs; cette nouvelle association sera connue sous le nom de l'Union des agriculteurs de la Province de Québec, les dignitaires en seront: M. T. D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, président honoraire; M. Anthime Arès, cultivateur de Saint-Michel de Rougemont, président actif; M. V. T. Doherty, président de la Farmers' Club de Buckingham, premier vice-président; M. Horace McRin, président de la Société d'agriculture du comté de Saint-Hyacinthe, 2e vice-président; MM. J.-E. Lareau, maire de Richelieu, M. Lepitre, d'Est Angus, Joseph Audette, de Saint-Charles, Charles Duquette, de La Présentation, Louis Chicoine, préfet du comté de Bagot, Clément Lussier, de Sainte-Rosalie, Adélaïde Morin, de Saint-Hyacinthe et Émile Arès, de Saint-Césaire, directeurs.

L'idée d'une union entre les cultivateurs de la province de Québec avait été lancée le 8 août dernier, lors d'une réunion d'un groupe de cultivateurs des comtés de la rive sud. C'est à cette assemblée que ces promoteurs du mouvement décidèrent de former un comité provisoire qui fut chargé de préparer un projet de constitution; ce comité avait fait rapport, samedi après-midi, à une nouvelle assemblée qui se tint à l'hôtel de ville, de Saint-Hyacinthe, il a été résolu à l'unanimité que les membres présents à la séance du 8 août et à celle du 24 se constitueraient en union, afin de promouvoir les intérêts des cultivateurs dans toutes les branches de l'agriculture et qu'ils seraient de plus considérés comme membres fondateurs.

PLUS DE PRÉJUGÉS DE CLASSE ET DE RACE

La nouvelle association ne vise pas seulement à l'union des cultivateurs: elle veut également faire disparaître tout ce qui jusqu'ici a empêché les races de langue étrangère à travailler en harmonie au développement non seulement agricole, mais industriel et commercial du Canada. On pourra s'en convaincre du reste par les articles suivants de la constitution de l'union: Le but, comme nous l'avons dit tout à l'heure, est de promouvoir les intérêts de la classe agricole: 1 — En favorisant l'accord mutuel; 2 — En encourageant l'étude des questions de la ferme et du foyer, afin d'augmenter l'efficacité et le confort du fermier et de sa famille; 3 — En facilitant les relations sociales, l'étude des questions économiques et sociales par des conférences et des discussions, par la diffusion de brochures et écrits, l'établissement de bibliothèques, etc., pour développer l'éducation de ses membres et de leur famille, et pour rendre la vie à la campagne plus au niveau des exigences modernes; 4 — En surveillant les intérêts des cultivateurs lorsque les gouvernements votent de nouvelles lois; en demandant par des délégués ou autrement aux gouvernements l'adoption de lois de nature à promouvoir l'intérêt de l'agriculture; 5 — En étudiant et enseignant les principes de la coopération, et en favorisant l'établissement d'organisations coopératives; 6 — En encourageant les membres à fournir des salles pour des réunions dans un but social ou éducatif.

Quarante agriculteurs se sont inscrits et ils ont immédiatement tenu une assemblée pour élire leur bureau de direction. L'élection a donné le résultat suivant: Président: M. Arthur Richard, maire de la municipalité; vice-président, M. Wilfrid Chabot; secrétaire-trésorier, M. Charles Duquette; directeurs: MM. Uldéric Larivière, Joseph Audette, Joseph Chenette, Pierre Phaneuf, Joseph Giasson et Albani Nichol. Dimanche prochain M. Bouchard tiendra une assemblée après la messe à Saint-Charles et dans l'après-midi ou le soir à Sainte-Madeleine. M. Bouchard a déjà un grand nombre de demandes d'organisation de succursales et il tiendra des assemblées un peu partout dans la province.

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 26. — Depuis samedi, à l'exception de quelques averse locales de l'Ontario aux provinces maritimes, la température a été généralement belle au Canada. Lacs et baie Georgienne, vallées de l'Ottawa et du Saint-Laurent: vents modérés puis frais, tournant au vent du nord-ouest puis du nord, quelques averse ou orages avec foudre, mais presque partout beau et tournant au plus frais ce soir. Mardi: beau et un peu plus frais.

Golfé et rive nord: vents modérés tournant du vent frais de l'ouest puis du nord-ouest, beau presque partout, quelques averse locales ce soir et mardi. Provinces maritimes: vents modérés tournant au vent frais du sud puis de l'ouest, quelques averse locales ou orages avec foudre, mais presque partout beau et chaud aujourd'hui et mardi. Lac Supérieur: vents modérés tournant au vent du nord puis du nord-ouest, beau et relativement frais aujourd'hui et mardi. Manitoba: beau aujourd'hui. Mardi: quelques averse locales, mais généralement beau. Saskatchewan et Alberta: quelques averse locales mais généralement beau aujourd'hui et mardi.

RELEVÉ DU THERMOMETRE. Table with columns: Location, Max., Min. Includes Victoria, Calgary, Winnipeg, White River, Sault Ste-Marie, Toronto, Kingston, Ottawa, Montréal, Québec, St-Jean, N.-B., Halifax.

7 — En s'efforçant de supprimer les préjugés de classe et de race pour favoriser l'union de différentes races au Canada.

Pour uniformiser autant que possible les unions agricoles canadiennes, la constitution de l'union, de la province de Québec a été basée sur celles d'Ontario et du Nouveau-Brunswick; on n'y a fait que de légers amendements. L'union comprend une association centrale et des succursales; celles-ci peuvent s'établir dans chaque municipalité. Les membres des succursales font partie de l'association centrale; aussi y sont-elles représentées aux assemblées générales par des délégués.

M. René Morin, secrétaire de la Société d'agriculture du comté de Saint-Hyacinthe et ancien maire de cette ville, a été nommé secrétaire-trésorier de l'Union par le bureau des directeurs. C'est dire que le bureau principal de la nouvelle association sera à Saint-Hyacinthe.

A GRANDS PAS VERS LE SUCCÈS

A présent que la nouvelle association est formée, elle organisera une vaste campagne à travers la province: ce sera une campagne de recrutement. S'il faut en juger par les adhésions obtenues jusqu'ici et par les paroles d'encouragement qui ont été envoyées aux membres fondateurs, cette campagne obtiendra les plus beaux résultats. Le courant de bonne entente entre les deux grandes races habitant le pays s'est puissamment manifesté à l'assemblée de samedi après-midi et il a été entendu que les cultivateurs anglais de la province se joindraient à l'union de tout cœur. Il a été aussi décidé que les imprimés et les procès-verbaux de l'union seront rédigés dans les deux langues.

D'un autre côté, M. T. D. Bouchard, président d'honneur et organisateur de l'union, a donné lecture d'une lettre d'un des membres du Canadian Council of Agriculture dans laquelle cette puissante organisation promet d'aider à la formation de l'union et informe les organisateurs qu'elle est à faire traduire ses imprimés en français pour distribution aux cultivateurs de langue française. M. V. T. Doherty, délégué du Club coopératif de Buckingham, a aussi annoncé que les United Farmers d'Ontario étaient à fonder un journal officiel qui contiendrait un département français. M. Bouchard s'est mis à l'œuvre dès hier. Il a tenu sa première assemblée d'organisation au village de la Présentation et l'idée de la nouvelle union est tellement bien vue des cultivateurs qu'il a réussi à établir la première succursale en recrutant en moins d'une demi-heure quatre fois plus de membres que le nombre requis par la constitution.

Quarante agriculteurs se sont inscrits et ils ont immédiatement tenu une assemblée pour élire leur bureau de direction. L'élection a donné le résultat suivant: Président: M. Arthur Richard, maire de la municipalité; vice-président, M. Wilfrid Chabot; secrétaire-trésorier, M. Charles Duquette; directeurs: MM. Uldéric Larivière, Joseph Audette, Joseph Chenette, Pierre Phaneuf, Joseph Giasson et Albani Nichol. Dimanche prochain M. Bouchard tiendra une assemblée après la messe à Saint-Charles et dans l'après-midi ou le soir à Sainte-Madeleine. M. Bouchard a déjà un grand nombre de demandes d'organisation de succursales et il tiendra des assemblées un peu partout dans la province.

Décès

- ARCHAMBEAULT. — A Trois-Pistoles, le dimanche, 25 août 1918, à l'âge de 61 ans, est décédé sir Horace Archambeault, juge en chef de la Cour d'appel. Les services funèbres aura lieu mercredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence mortuaire, "Appartements Avenue des Pins", 276 avenue des Pins, à 9 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. DÉCÈS A MONTREAL. BOIVIN, Marguerite, 25 ans, fille de Jérôme Boivin, rue des Érables, 516. BRIEN, Camille, 72 ans, rentier, chemin Ste-Catherine, 276. CHARTIER, Angéline Chertier, 45 ans, épouse d'Alfred Chertier, rue Papineau, 231. CHALFOUX, Joseph Lorenzo, 16 ans, garçon d'admission, Châteaufort, contremaitre, rue St-Timothée, 116. GONZALEZ, Marguerite, 3 ans, enfant d'Avila, 1001, industriel, rue Fabre, 474. DURAND, Arthur, 28 ans, constable, rue Wynfield, 469. DUCROCHER, Martine Vallée, 9 ans, veuve de Joseph Durocher, chaudronnier, rue Workman, 297. DUPONT, Adrienne, 15 ans, fille d'Omier Dupont, marchand, rue Châteaufort, 2446. HUNÉ, Geneviève Charzoutre, 78 ans, veuve de Jules Huné, professeur, avenue des Pins ouest, 34. JOUVIN, Joseph, commis, 41 ans, rue Champlain, 28. LAROSE, Louis, 35 ans, garçon d'Octave Larose, rue Panet, 314. LAFFRAMBOISE, Eustache, 97 ans, rue St-Mathias, 25. MARECHAL, Fernand, 17 mois, enfant d'Adolphe Marchal, rue Demers, 226. MALLÉ, Bibiane, 76 ans, veuve de Georges Mallé, rue St-André, 411. PROVOST, Arthur, 7 ans, enfant d'Henri Provost, mécanicien, rue Boréalis, 2536. PAOTIN, Emma, 19 ans, fille de M. Paotin, rue Laquin, inspecteur, rue St-Denis, 126. ST-LAURENT, Roger, 1 an, enfant d'Henri St-Laurent, opérateur, rue St-Hubert, 2454. VALQUETTE, Anita, 3 mois, enfant de Donald Valquette, machiniste, rue Marquis, 273. VALLEE, Dorville Balleau, 24 ans, épouse de Wilfrid Vallée, commis, rue Poupart, 228.

LA POLITIQUE ALIMENTAIRE DE L'ALLEMAGNE

(Suite de la première page)

L'autre série comprenait les denrées périssables: légumes frais, pommes de terres nouvelles, fruits, volailles, laitages; ces produits étaient mis à la disposition de la municipalité de la commune, qui devait en répartir l'usage dans l'intérêt général, sous la surveillance d'un comité central. C'était renverser complètement les habitudes prises sous Delbruck, en imposant aux communes une initiative dont elles avaient perdu l'habitude et à un moment où le commerce était désorganisé par le régime précédent, les petits négociants, ruinés ou découragés, étant devenus pour la plupart fonctionnaires dans quelque un des nouveaux services. Une fois de plus, la psychologie prussienne était en défaut. "Ernährungsamt" se montrait inférieur à sa tâche, et en dépit de tous ses efforts, la population de Berlin vit diminuer d'un tiers environ sa ration déjà congrue.

A quoi fallait-il attribuer ce deuxième échec de la politique alimentaire, se demanda le lieutenant Frémier. Avant tout, répond-il, à la tendance allemande à tout réduire en chiffres et à tout vouloir soumettre à des règlements. Avec une minutie spéciale à leur race, les économistes, en se fondant sur les statistiques médicales, avaient décrété, à quelques centaines de calories près, quels étaient les besoins du peuple... ils n'avaient pas compté avec les aléas des récoltes, avec les difficultés de transport, avec la température. Puis, des règlements ne savent jamais tout prévoir; ils supposaient d'une part une administration active et soignée et une collaboration étroite de tous les Etats de la Confédération germanique. Or cette collaboration n'a jamais été complète, et depuis 1916 déjà les tendances séparatistes des Etats allemands se manifestèrent de plus en plus sur le terrain économique.

L'auteur expose ensuite comment se manifestèrent ces tendances: les régions agricoles, comme le Wurtemberg et la Bavière, refusaient carrément de se soumettre aux demandes d'approvisionnement que leur faisaient les contrées au sol aride de la Prusse, ou surpeuplées comme la plaine industrielle rhénane. Voilà pour l'égoïsme des Etats; mais l'égoïsme des individus n'était pas moins marqué. Pour le combattre, le ministre recourut au système des cartes, qu'il étendit au plus grand nombre d'aliments possible: viande, sucre, beurre, lait, café, etc. Puis il s'adressa au producteur et fit appel à sa bonne volonté pour qu'il cultivât mieux et des denrées plus essentielles, qu'il apportât toute sa production disponible, en restreignant sa propre consommation. C'était l'appel au patriotisme et à l'esprit de sacrifice. Le résultat fut nul et décourageant, et le ministre dut se résoudre à employer la contrainte.

Nous verrons demain quelles conclusions l'auteur tire de l'exposé si documenté; du double échec que subit l'Allemagne en voulant compléter sur les bonnes dispositions, sur le patriotisme de ses sujets. Il semble

que dans l'empire central, les civils n'aient pas "tenu" avec la même énergie que les soldats; et ce serait là pour les Alliés un motif de plus de compter sur la victoire finale.

Ernest BILODEAU.

ENTREVUE DE M. BALLANTYNE

DE PASSAGE A MONTREAL, SA-MEDI, LE MINISTRE DIT CE QU'IL A FAIT AU COURS DE SON VOYAGE EN ANGLETERRE.

Le ministre de la marine et des pêcheries, C. C. Ballantyne, a déclaré, samedi, à son arrivée à Montréal, que la tournée des ministres canadiens à Londres n'avait pas été une excursion d'agrément. Il a eu plusieurs entrevues avec l'Amirauté, toutes à l'effet de faire progresser les affaires canadiennes, comme par exemple de la participation du Canada à la défense navale de l'Empire. Cette initiative, a dit le ministre, ne compromettra pas l'autonomie canadienne. Il a été, comme ses collègues, impressionné par la flotte anglaise et américaine qui sauvegarde la liberté de l'Atlantique. "Je suis d'avis, affirme C. C. Ballantyne, qu'il n'est d'un bon deux sous-marins évoluant sur la côte de l'Atlantique. J'ai discuté ce point avec l'Amirauté. On prendra les moyens d'éliminer cette menace." Le ministre de la marine avoua qu'en dépit de la guerre, la main-d'œuvre pour les chantiers maritimes anglais coûtait moins cher qu'ici, mais que néanmoins la construction des vaisseaux se poursuivra à cause de la forte demande. Nous devons, à l'exemple de l'Australie, fabriquer nous-mêmes nos plaques de blindage. La conférence impériale, nous n'avons pas uniquement eu à décider de mesures d'urgence immédiate, mais aussi de l'orientation de toute notre politique navale.

Les difficultés alimentaires, a-t-il ajouté, ne doivent pas faire oublier la nécessité des hommes pour l'armée. Les travaux de la ferme, en France et en Angleterre, sont faits par les femmes et les écoliers. Le ministre parla de ses visites au front, aux hôpitaux canadiens, et insista sur le travail sérieux et continu des délégués canadiens. Il fit de Robert Gordon un délégué d'honneur indispensable aux délégués du cabinet de guerre. Il a su, quoique impérialiste, conserver l'autonomie et les droits du Canada, dit C. C. Ballantyne.

TUÉ PAR UNE AUTOMOBILE

Québec, 26. — Un cordonnier du nom d'Emmanuel Guillaud, demeurant au No 130 rue Saint-Mathias, a été tué par une automobile, samedi après-midi, rue Saint-Valier, près du marché Saint-Pierre. Le malheureux a été frappé comme il traversait la rue et se fractura le crâne dans sa chute. Il était âgé de 43 ans, marié et père de dix enfants.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au ministère de l'Agriculture.)

Advertisement for 'L'Auto-Strop' razor. Includes image of the razor and text: 'L'AUTO-STROP est le rasoir par excellence. Faites-en l'essai pendant 30 jours, à nos frais. Si, après ce laps de temps, vous n'en êtes pas satisfait, vous pourrez nous le retourner sans aucun déboursé. J.-H. ROBERT 1185 RUE ST-DENIS Angle Mont-Royal'.

Advertisement for 'Herdrian & O'Shea' featuring a religious image and text: 'Verrières d'art Pour églises et résidences. La seule maison irlando-française catholique au Canada. Verrières des écoles de Munich française et anglaise. Aussi tous verres blancs et couleur. Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses. Bureau et atelier de fabrication, angle des rues Sainte-Agathe et Perrault. Tél. Bell Est 3948. Montréal'.

Advertisement for 'Marcil Trust Co.' with text: 'TOUT LOT qui n'est pas vendu dans le quartier Notre-Dame de Grâce ou dans le fameux "Lakeshore District" (Dixie, Dorval, Strathmore, Lake Breeze, Vevois ou Lakeside), peut être obtenu à MOITIE PRIX au cours de la vente de notre 34e anniversaire (finissant le 13 août), aux conditions spéciales ordinaires, 10 pour cent comptant et 25 par mois, sans empressement à bâtir. Rien n'est réservé. Ce sont des lots de choix, familles d'accès, grands, élevés, bien nivelés, secs et améliorés, 24 sous par pied carré, en montant. Tous les avantages de la ville. Près à ceux qui, de bonne foi, veulent se bâtir un chez soi, remboursables comme loyer, transport gratuit. Des autos sont à l'arrivée des trains sur rendez-vous. Les plans et les fascicules, chez les seuls agents: Marcil Trust Co. 131 rue St-Jacques, Montréal. Administrateurs, Rédacteurs & tuteurs: M. J. G. Gauthier, 24 ans sans perte pour son client.'

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 27 AOUT 1918
S. JOSEPH CALAZANZ, CONFESSEUR
Lever du soleil, 5 heures 16.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET UN PEU PLUS FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 75
Même date l'an dernier... 79

LE PROCES EST COMMENCE

LA COUR MARTIALE CHARGEE D'ENQUETER SUR LES ACCUSATIONS DE DETOURNEMENTS DE FONDS PORTEES CONTRE LE COLONEL DALY-GINGRAS S'EST MISE A L'OEUVRE CE MATIN.

La Cour martiale instituée pour juger le lieutenant-colonel Daly-Gingras, inculpé de fraudes alors qu'il était commandant du 2ième dépôt militaire et du 2ième régiment Québec, a commencé à siéger ce matin aux quartiers généraux de la milice, rue Bishop.

Le capitaine Victor Béque est l'avocat de la poursuite tandis que les Peter Bercovitich et Henri Archambault défendent l'inculpé, le colonel Gingras.

C) Le ou vers le 17 avril 1918, le colonel Gingras a obtenu de la cantine la somme de \$160.25 pour l'achat d'instruments de fanfare, somme qu'il a employée à son usage personnel.

D) Le ou vers le 17 avril 1918, le colonel Gingras a passé un contrat avec la compagnie R. S. Williams et Fils pour l'achat d'instruments, il a alors reçu une somme de \$160.25, alors qu'il était commandant du régiment et avait chargé des agents.

E) Le ou vers le 9 mars 1918, le colonel Gingras obtenait la somme de \$450 pour l'achat de copies de formules réglementaires (standing orders) et il la consacrait à son usage personnel, et ce avec l'intention de frauder.

La séance de ce matin a été employée particulièrement à la mise en accusation de l'inculpé et à la production des documents qui serviront au cours du procès.

Le colonel Gingras a nié sa culpabilité aux sept inculpations qui ont été portées contre lui.

A) Le ou vers le 15 mars dernier, le colonel Gingras, alors officier commandant du 2ième dépôt et du 2ième régiment à Québec, et président du Fonds de la cantine militaire à ce même régiment, ayant de ce fait toute la responsabilité des fonds, avait obtenu du fonds de la cantine militaire la somme de \$941.50 pour l'achat d'instruments de fanfare, somme qu'il devait employer à cette fin, et appliquée cet argent pour son propre compte et ce dans l'intention de frauder.

B) Le ou vers le 15 mars 1918, à Montréal, le colonel Gingras a passé un contrat avec la compagnie R. S. Williams et Fils pour l'achat d'instruments de fanfare et a reçu une somme de \$941.50.

Le colonel Gingras, alors qu'il était officier commandant et président des cantines militaires, a gardé pour son usage personnel la somme de \$186.80, provenant d'un acompte de 20 pour cent sur le prix des instruments.

Et le ou vers le 9 avril 1918, le colonel Gingras recevait la somme de \$450 pour l'achat de 1,000 copies de formules réglementaires. Il a alors passé un contrat avec la Cie Model Printing et il a obtenu ces dites formules pour la somme de \$350, gardant ainsi la somme de \$100 pour son usage personnel.

G) Manquement au bon ordre et à la discipline militaire. Le ou vers le 20 février dernier, le colonel Gingras a fait changer un chèque de \$500 à la cantine, alors qu'il n'avait pas suffisamment de fonds à la Banque Impériale où il avait son compte de banque.

A chacune des inculpations, l'inculpé a enregistré un plaidoyer de non culpabilité; puis le premier témoin est appelé; c'est le capitaine Watherspoon, vérificateur des cantines; il produit, à la demande de M. Béque, tous les documents de la cantine et donne quelques explications. M. Bercovitich, de la part de l'inculpé, contre-interroge le témoin, qui dit avoir pris connaissance des livres, vers la fin de mai et dans le mois de juillet, il a cru que tout était correct à cette époque sur les explications que lui aurait fournies le colonel Gingras lui-même.

La cour s'ajourne ensuite à deux heures cet après-midi.

SEPT BATEAUX DE PÊCHE COULÉS

(Service de la Presse associée) Ymuiden, Hollande, 26. — Sept bateaux de pêche ont été coulés par le même sous-marin. Trois d'entre eux appartenait à la marine hollandaise. On a déposé ici, les équipages des vaisseaux détruits. Les pêcheurs faisaient la pêche à quelques milles en dehors de ce qui est connu comme "le chenal libre".

RAID AÉRIEN SUR CONSTANTINOPLE

(Service de la Presse associée) Amsterdam, 26. — Deux escadres aériennes des Alliés ont attaqué Constantinople, mercredi soir, dit un communiqué officiel turc, reçu ici, aujourd'hui.

PARTIE DE PUGILAT QUI TOURNE MAL

DEUX ATHLETES IMPROVISES DOIVENT COMPARAITRE EN COUR POUR S'ETRE TROP FORTEMENT CARESSÉ L'ÉPIDERME — LA BOUTEILLE JOUE SON RÔLE.

Quelquesfois, malgré la sévérité qui est de bon ton en cour il se passe de incidents si cocasses, que tous, juge, greffier, témoins et audience... excepté l'accusé doivent se dépouiller de leur gravité professionnelle et de convenance pour un des faits qui y sont racontés et des gestes qui y sont commis.

L'autre jour, John McKernon et Thomas Reilly, deux condisciples de classe qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps, se rencontrèrent inopinément et résolurent de fêter cet événement avec la dive bouteille, ce qui les aiderait, disaient-ils, à évoquer quelques souvenirs récalcitrants.

Par malheur, Bacchus leur joua un mauvais tour. Dans le cours de la journée, ils se rendirent dans une ruelle tranquille et éloignée où ils se croyaient à l'abri de tous les regards, afin de voir, par une partie de pugilat en règle, lequel des deux avait raison, sur un certain point, qui était venu se placer dans leur discussion amicale... d'après-avant.

Mais si à l'abri qu'ils se crussent, la police les avait vus, et ce matin, ils parurent, à la barre des accusés, ayant pour décoration, l'un un oeil au beurre noir, l'autre des marques extérieures et voyantes de la "louchante" amitié de son compagnon de classe.

Leur cause a été renvoyée au 24 septembre.

BIEN EXCUSABLE.

L'autre cas est celui d'un nommé Adjour Parades, qui flânait dans une des ailes de l'hôtel de ville.

Les constables qui l'ont appréhendé lui ordonnèrent de circuler. Comme il ne se conformait pas à leur désir assez vivement, ils le traînèrent, c'est bien le mot, à la Cour du recorder.

Quand il comparut devant le recorder Semple, qui présidait, il se basa pour sa défense sur le fait qu'il était cul-de-jatte.

De visu, le magistrat jugea que le prévenu ne pouvait vraisemblablement pas "circuler" très vite et, par conséquent, renvoya la plainte.

MORT DE Mme OMER BARRIÈRE

Nous apprenons la mort de Mme Fabiola Barrière, née Piché, épouse de M. Omer Barrière, gérant du "Montreal Shoe Store". Mme Barrière n'était âgée que de 29 mois et 8 jours.

La défunte laisse son mari, son père et sa mère, M. et Mme Hornidas Piché, de Verdun.

LA FÊTE RELIGIEUSE DU TRAVAIL

Dimanche prochain, 1er septembre, auront lieu comme d'habitude, à l'église Notre-Dame, les exercices pieux de la fête chrétienne du travail. Dans l'après-midi, à 3 heures, il y aura la cérémonie pour les femmes, présidée par Mgr l'archevêque. Le sermon sera donné par le père Lacombe et sera suivi de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

SECONDE RETRAITE ECCLÉSIASTIQUE

La seconde retraite ecclésiastique est commencée depuis hier soir au Grand Séminaire. Comme la précédente, elle est présidée par Mgr l'archevêque. Cent soixante-dix prêtres en suivent les exercices. Le prédicateur est le R. P. Rouleau, dominicain.

M. CLEMENCEAU EST OPTIMISTE

Paris, 26. — Les belles victoires des dernières semaines ont définitivement décidé du sort de la guerre", dit M. Clemenceau, le premier ministre de France, dans un message où il remercie les conseils départementaux qui ont voté des félicitations au gouvernement sur la direction que prend la guerre.

LES ANGLAIS PROGRESSENT ENCORE

ALEXIS ROMANOFF A ÉTÉ EXÉCUTÉ

(Service de la Presse associée) Londres, 26. — Suivant le "Daily Mail", un prince russe récemment arrivé à Londres, confirme les vagues rumeurs relatives au meurtre d'Alexis, le fils du dernier empereur. Après l'exécution du père, les bolchéviki sont allés au fils, et lui ont dit: "Nous avons tué ton père: une mort de chien pour un chien."

UN COMMUNIQUÉ DE L'AMIRAUTÉ BELGE

Washington, 26. — La légation belge a publié le communiqué hebdomadaire suivant de l'armée belge:

La semaine dernière, nous avons repoussé par le tir de l'infanterie et de l'artillerie, 5 attaques allemandes contre nos avant-postes, dans les régions de Nieuport, Dixmude, Mercken et Langemarck. Nous avons eu du succès, d'autre part, dans une attaque par surprise dans le voisinage de Kippe, capturant 20 soldats allemands et un officier. Dans l'ensemble, on signale la même activité de l'artillerie, d'intensité moyenne.

M. TASCHEREAU DÉMISSIONNE

Québec, 26. — On confirme la nouvelle que M. Allyn Taschereau, sous-registrateur du service militaire à Québec, abandonne ce poste où il a pour successeur M. Jules Larue, notaire. On ne sait au juste le motif de la démission de M. Taschereau.

LES JAPONAIS EN SIBÉRIE

(Service de la Presse associée) Londres, 26. — Les troupes japonaises achèvent de se masser sur le front d'Ussuri, selon des dépêches de Vladivostok. A Engeneuka, des marins, appuyés par des autos blindées, ont attaqué les soldats bolchéviki, malgré une forte canonnade, et les ont mis en déroute.

ÉLOGE DE FEU SIR HORACE ARCHAMBEAULT

A l'ouverture de la Cour de pratique, le juge Tellier a fait l'éloge de sir Horace Archambeault, décédé ce matin. C'est un deuil profond, a-t-il dit, pour la magistrature et le barreau.

M. W.-E. KNOWLES A OTTAWA

Ottawa, 26. — M. W. E. Knowles, ancien député fédéral de Moose-Jaw, et actuellement ministre provincial de la Saskatchewan, est de passage aujourd'hui à Ottawa.

PARIS OFFRIRA UN SABRE À FOCH

Paris, 26. — Le conseil municipal de Paris a décidé à l'unanimité de présenter un sabre d'honneur au maréchal Foch, en reconnaissance des services qu'il a rendus en qualité de commandant en chef des troupes de l'Entente.

CE CHINOIS SE DIT INNOCENT

Tom Yon, 670, Mont-Royal, qui a été arrêté sur l'accusation d'avoir vendu de l'opium, a nié sa culpabilité en Cour du recorder.

LA RESISTANCE ALLEMANDE S'AMOINDRIT

Avec l'armée anglaise, en France, 26. — La résistance réellemment forte

Les Tommies attaquent, ce matin, dans le secteur de la Scarpe et font une avance de deux milles sur un front de quatre milles — Ils s'emparent de Mouchy-le-Preux, Guemappe, Waucourt et Mery — L'artillerie est active au front français.

Londres, 26. — Les troupes anglaises se sont portées à l'attaque, ce matin, dans le secteur de la Scarpe, à l'est d'Arras, et accomplissent une bonne progression, dit le bulletin officiel d'aujourd'hui. Les Anglais ont amélioré leurs positions, au sud-est de Mery, et à l'ouest de Croisilles, en dépit d'une forte pluie qui tombe sur le champ de bataille.

Les Tommies ont capturé Favreuil, à un mille et demi au nord-est de Bapaume, et ont avancé au-delà du village.

Voici le texte du communiqué: A 3 heures, ce matin, nos troupes se sont portées à l'attaque, dans la région de la Scarpe, et on rapporte qu'elles ont accompli une bonne progression.

Sur la section méridionale du front de bataille, nous avons légèrement avancé notre ligne, le long de la Somme, et par une heureuse opération effectuée hier après-midi, nous avons progressé dans la direction de Maricourt.

Hier soir, l'ennemi a lancé de fortes contre-attaques au sud et au nord de Bapaume, dans le voisinage de Favreuil l'Abbaye et de Favreuil. Dans ces deux localités, les attaques ont été repoussées.

Une autre contre-attaque tentée par l'ennemi, plus tard, dans cette dernière région, a été également infructueuse. Favreuil est entre nos mains et nous avons progressé au-delà du village.

En quelques heures, les Anglais ont fait une avance de 2 milles sur un front de 4 milles, selon les rapports reçus ici, du front de bataille.

Les villages de Monchy-le-Preux, Guemappe et Waucourt étaient sur la ligne Hindenburg, telle qu'elle était avant la ruée allemande du 21 mars.

Dans ce secteur, au cours de cette nuit, les Tommies ont avancé légèrement, mais ont été contenus après le second jour de la lutte, et après cela, n'ont pu approcher davantage d'Arras.

L'attaque de ce matin s'est apparemment déclenchée entre la rivière Cojeul et allonge le front de bataille d'environ 4 milles.

Dans le secteur au sud de la Somme, l'armée française du général Debeney a capturé Fresnoy-les-Roye, à environ 3 milles au nord de Roye, suivant les dépêches d'aujourd'hui.

On signale des combats à Henin. La ligne de front qui commence à Fampoux, sur la Scarpe, suit les points suivants: Monchy-le-Preux, Guemappe, Waucourt, Henin, Croisilles, à l'est de Mery, Fresnoy, Avesnes, Eaucourt-l'Abbaye, Martinpuich, à l'ouest de Basentin-Petit, Maretz et Carnoy, et puis se dirige vers la Somme, juste à l'ouest de Maricourt.

A LA LISIÈRE DE SUZANNE

Avec l'armée anglaise, en France, 26. — On rapporte que les troupes anglaises ont atteint la lisière de Suzanne, à deux milles à l'est de Bray-sur-Somme, et sont près de Cappy, un peu moins de deux milles au sud-est de Bray, sur la rive méridionale de la Somme.

L'ARTILLERIE ACTIVE

Paris, 26. — Bulletin officiel d'aujourd'hui: De très vigoureuses actions d'artillerie ont eu lieu pendant la nuit, dans la région de Roye et de Beauvraignes (à trois milles au nord de Roye). La canonnade a été violente, aussi, entre l'Ailette, l'Oise et l'Aisne.

VILLAGES CAPTURES

Avec les forces anglaises, 26. — Dans leur nouvelle ruée sur le front d'Arras, ce matin, les Anglais, dit-on, ont pénétré dans le village de Monchy-le-Preux et ont capturé la crête Orange.

MUNITIONS BRULÉES

Londres, 26. — Le correspondant officiel avec les troupes australiennes, en France, mande: Les Allemands battent en retraite, livrant des combats d'arrière-garde. Samedi soir, on pouvait voir des dépôts de munitions brûler partout.

L'AVOCAT DEMANDE L'HABEAS CORPUS

Me HOULE VEUT FAIRE ANNULER, POUR IRREGULARITES, LA SENTENCE PRONONCEE CONTRE SES CLIENTS, MORRIS, MILLER ET MYERS.

Me Houle a fait une requête d'habeas corpus en faveur de Morris, Miller et de Myers vs G. S. Malépart, préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Le requérant allègue: 1o qu'il est détenu par le défendeur sans poursuites civiles ou criminelles légalement intentées; 2o qu'il fut trouvé coupable de recel seulement et pour ce, condamné à trois ans d'emprisonnement, bien que l'accusation fût primitivement celle de vol; 3o que le mandat d'emprisonnement est nul et de nul effet, parce qu'il a été signé par M. E. Filion, assistant-greffier de la Couronne, qui n'avait point l'autorité voulue ni le pouvoir d'émettre un tel mandat et que, en outre, ledit mandat n'est pas une copie de la sentence, en autant que la signature du juge n'y apparaît pas.

Voilà de graves défauts de procédure. La loi obligeait le juge des sessions à demander à l'accusé s'il consentait au changement de mandat de vol en celle de recel et s'il désirait être jugé par lui ou par les jurés, ce qui ne fut point fait. C'est la troisième fois que Me Houle se présente devant les cours pour la libération de ses clients.

Une décision du juge Monet a statué que ces irrégularités entraîneraient la nullité du jugement et que l'acquiescement de la défense ne pouvait suppléer à celui de l'intimé lui-même. La jurisprudence confirme cette règle.

Partant le juge Choquet n'avait point juridiction. Proposer d'aller en Cour d'appel, c'est paralyser l'habeas corpus. La preuve que le mandat signé par le greffier n'est aucunement légal est que son client ne pourrait pas dire avoir déjà été condamné en exhibant cette pièce sans la signature du juge. Le demandeur est-qualité à appuyer sa demande de copies de références à la coutume judiciaire.

La couronne n'ayant pas d'objection, le juge Tellier a permis l'émission du bref rapportable jeudi.

A plusieurs points, les Anglais ont traversé le chemin d'Albert-Bapaume, et au sud d'Albert, ils ont accompli une avance considérable vers l'est. On rapporte qu'ils ont atteint le bois de Mamez. A plusieurs endroits, des patrouilles de cavaliers opèrent en face de l'infanterie. Cela est possible parce que la "zone des cratères" a été dépassée, à de nombreux points.

L'ALLEMAGNE NE PROJETTE PLUS D'OFFENSIVE

Avec l'armée américaine sur la Vesle, 26. — Les soldats allemands croient que l'Allemagne ne projette plus d'offensives, à cause du manque d'hommes. Voilà ce que dit un soldat d'un groupe de 7 hommes capturés de bonne heure, hier, à l'est de Fismes. Le prisonnier se bat depuis 3 ans et a déclaré qu'il est complètement fatigué de la guerre.

Il affirme que les soldats sont sous l'impression que les pertes de l'Allemagne ont été très grandes durant les récentes attaques des Alliés. Ils ajoutent foi à ces rapports qui produisent un effet démoralisateur. Nombre d'Allemands se rendraient s'ils en avaient la chance. Plusieurs recherchent constamment l'occasion de mettre bas les armes.

15,000 BOCHES PRISONNIERS

Quartier général de l'armée anglaise, en France, 26. — Hier, les troupes anglaises ont fait encore 15,000 prisonniers et pris des canons, des mortiers de tranchée et des mitrailleuses. Les soldats du feld-maréchal Haig ont avancé jusqu'à Longueval, dans leur avance au nord de la Somme.

LES PERTES DES 3e ET 4e ARMEES

Londres, 26. — Les 3e et 4e armées ont subi des pertes évaluées à environ 25,500, entre le 21 et le 25 août, selon des rapports reçus du front. Dans la même période, les pertes des Allemands, en prisonniers, se sont montées à 20,000 hommes, dans la bataille à l'est de l'Ancre.

L'ENNEMI TENTE UNE CONTRE-OFFENSIVE

Paris, 26. — Les Allemands ont tenté aujourd'hui une contre-offensive, sur une large échelle, contre l'aile droite de l'armée du général Mangin, dans la région entre Vailly et Soissons. L'attaque a complètement avorté.

MUNITIONS BRULÉES

Londres, 26. — Le correspondant officiel avec les troupes australiennes, en France, mande: Les Allemands battent en retraite, livrant des combats d'arrière-garde. Samedi soir, on pouvait voir des dépôts de munitions brûler partout.

LES BOLCHEVIKI SE REPLIENT

Londres, 26. — Les adversaires du général Romanoff en Transbaïkalie se sont repliés sur suite de l'arrivée des troupes japonaises à Manchouli, suivant une dépêche de Tien Tsin à l'Exchange Telegraph Company. Seuls, 3,000 soldats bolchéviki restent dans cette région.

ville est graduellement encerclée. Les succès que les Anglais ont remportés ce matin, en refoulant la ligne leuonne, au sud-est d'Arras, améliore grandement la position de cette ville.

CE SONT DES RACONTARS!

TROIS POLICIERS SEULEMENT ONT DEMISSIONNE DEPUIS SAMEDI DERNIER — MIEUX TRAITES QUE JAMAIS — LE FONCTIONNEMENT DES SEMAPHORES ET LES NOUVEAUX REGLEMENTS CONCERNANT LA CIRCULATION.

Une rumeur circule depuis quelques jours, disant que les policiers préposés à la surveillance de la circulation démissionnaient en nombre alarmant. Ils donnaient pour prétexte que les nouveaux règlements auxquels ils devaient se soumettre sont par trop rigoureux.

Comme nous voulions nous assurer du bien-fondé de ces affirmations, nous sommes allés rencontrer ce matin le directeur de la Sûreté; à la suite d'une longue entrevue, que nous avons eue avec lui, nous pouvons dire que la nouvelle est controuvée.

Ce sont tous des racontars, a déclaré M. Tremblay. Trois policiers ont démissionné, samedi dernier, tout simplement parce qu'ils veulent améliorer leur position.

Un autre est bien venu me trouver, pour m'avertir qu'il trouvait les heures de quart des hommes de traverser un peu longues; mais lorsque je lui eus donné certaines explications, il est retourné à son poste pleinement satisfait.

AMELIORATIONS

M. Tremblay fait observer que les policiers commis à la surveillance de la circulation seront mieux que jamais.

Actuellement, dit-il, ils doivent travailler 12 heures par jour; ils font automatiquement 3 heures de quart et 3 heures de poste; aujourd'hui ils feront à heures 1-2 de quart, auront une heure pour aller manger et fumer la pipe, feront encore 3 heures 1-2 de quart, puis ils seront libres. Leurs heures seront de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi et de 4 heures de l'après-midi à minuit.

L'un des avantages inestimables qu'ils retireront du nouvel état de choses, c'est qu'ils n'auront plus, dans la plupart des cas, à faire le pied de grue devant les tribunaux.

Aujourd'hui, un policier, même en dehors de son service, est obligé de comparaître dans un tribunal, si fait; quand il opérera en même temps une déposition par écrit et cette déposition, en accompagnant toujours la plainte, servira de témoignage lors de l'audition des causes.

Le nombre des hommes de traverser, qui, soit dit entre parenthèses, ont commencé leur nouvelle besogne ce matin, est de 129; il sera cependant augmenté.

ROUGE ET VERT.

Le directeur de la Sûreté a expliqué aux journalistes, au cours de la matinée, le fonctionnement des sémaphores dont se serviront les hommes de traverser pour régulariser la circulation dans les principales rues où il n'y a pas de circuit de tramway.

Ces sémaphores se composent d'une perche en métal, à pied rond, surmontée d'une lanterne carrée, aux vitres de couleurs, avec au-dessous, quatre ailes croisées. Grâce à un bras qui fait tourner la partie supérieure du sémaphore sur sa partie inférieure, qui est d'environ 4 pieds, la lanterne et les ailes changent de direction: si la lumière est rouge, les piétons, et les voitures doivent arrêter, et si la lumière est verte, ils peuvent continuer de circuler.

On fera sous peu un essai de ces sémaphores, rue Sherbrooke. D'autres aussi, de moindre dimension, seront placés au milieu de l'intersection des rues où il n'y aura pas d'hommes de traverser; les voitures et les piétons devront toujours traverser les rues à la droite de ces indicateurs, qui seront également éclairés, le soir.

ASSEMBLEE

M. Tremblay doit avoir une conférence, mercredi après-midi, à 2 heures 1-2, à son bureau privé de l'annexe de l'hôtel de ville, avec les représentants des différentes associations d'automobilistes, les compagnies de messagerie, etc., pour mettre la dernière main aux nouveaux règlements relatifs à la circulation.

Une délégation composée des maires de Vaudreuil, de l'Île Perrot, de Gédéon, etc., demande à la commission administrative de s'occuper activement du projet concernant la construction de ponts entre Sainte-Anne de Bellevue et l'Île Perrot, l'Île Perrot et Vaudreuil.

AUX ÉTUDIANTS EN DROIT

Les étudiants en Droit sont invités à assister aux funérailles de sir Horace Archambeault, mercredi, le 28 courant, en l'église Notre-Dame. Le costume universitaire sera de rigueur.

Par ordre, Le COMITE (Communiqué)

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI—jusqu'à 30 mots, 15 sous par mot supplémentaire.
DEMANDES D'AVANCE—jusqu'à 20 mots, 15 sous par mot supplémentaire.
TOUTES LES DEMANDES—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER—10 sous jusqu'à 30 mots, 15 sous par mot supplémentaire.
TROUVE—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE—jusqu'à 30 mots, 10 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERSONNEL—25 mots ou moins, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES—(rubrique spéciale): jusqu'à 20 mots, 30 sous; un sou par mot supplémentaire.
AVIS LEGAUX—10 sous la ligne usagée pour la 1ère insertion et 8 sous pour les insertions subséquentes.

REMERCIEMENTS—Un sou le mot avec un minimum de 25 mots.
Toutes les annonces n'ont mentionnées sont à l'insertion successive pour le prix de 4 pages.

A VENDRE
PROPRIETE DE CAMPAGNE, l'une des plus belles petites dépendances que l'on puisse désirer, tout près de Montréal, à 10 minutes de Cartierville, sur la belle route qui conduit à Laval sur le Lac. Vrai bon marché pour citadins. S'adresser: Raymond Bergeron, Bord-a-Plouffe, c/o Laval.

DIVERS
Une dame offre de faire connaître à toute personne souffrant de rhumatisme, gonflement, lumbago ou maux de reins, d'arthrite, de sèches et humides, constipation, obésité, asthme, enfin toutes les maladies, les troubles des altérations du sang, un remède végétal et merveilleux fabriqué en Canada, qui a guéri elle-même de toutes ses douleurs. S'adresser: Madame Falcon, boîte postale 803, Montréal.

HOPITAL DE GYNAECOLOGIE—Nous vendons et réparons tous les appareils gynécologiques, satisfaction garantie. S'adres. 72 Mont-Royal Est, St-Louis 4923.

VOLAILES ET LAPINS
Nous avons inauguré un chapitre de premier choix et sommes maintenant en mesure de vous fournir des lapins, poules ou adultes, de toutes les races, plus avantageusement connues au pays. Demandez votre traité complet traitant de l'élevage, du soin à donner, des maladies, etc., de ce précieux bétail. Traité approuvé et illustré à 25 sous par maille. Strictement indispensable à quiconque a des lapins. Offrons les races suivantes: Géants des Flandres, Belges noirs ou grisets, Russes blancs et caillies, Rouge (ou) rouge, Nouvelle-Zélande, Sibériens noirs, Normands, Angoras blancs et caillies, etc. Aussi traitons l'élevage du dindon, très pratiques aux consommateurs, 25 sous par maille. Notre catalogue illustré de 20 gravures des volailles les plus avantageusement connues au pays, 15 sous par maille. Volailles de toutes races. Notre stock est étendu en vue de la vente de tous les produits de la volaille. Écrivez vos besoins, La Ferme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe, Arthur Comeau, propriétaire.

VITRES ET MIROIRS
LA CIE CERAMO VITRAL INC.
1410 boulevard Saint-Laurent
Vitreries et miroitiers, Gros et Détail. Glaces Épaises, Vitres Bombées, Coiffées, Verrières, Opalines, Ornements, Biais, Sautage, Dessus de meuble, Tablettes, Mirrors, Réglage, Coupe-verres pour automobiles, Dômes et Verres dans le plomb réparés. Prospectus et cotations sur demande. TELEPHONE SAINT-LOUIS 6401

BUANDERIE
LAVAGES de familles demandés. Humides, secs, 90c à \$1.15; linge usé repassé, \$1.55 la boîte. LINDEN LAUNDRY, 258 Cartiers, St-Louis 5092.

REGLEMENTS DE COMPTES
MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront payées moyennant des paiements faciles. Discrétion absolue, vous transigerez avec moi seulement. M. Lelièvre, 68A Laurier ouest.

METAUX, CHEFFONS, ETC.
NOS MARCHES SONT LES MEILLEURS
pour rebats de munitions, cuivre jaune, cuivre rouge, restes de fusilles et d'obus. Téléphones ou écrivez à THE KANDER PAPER STOCK CO. Inc. B. P. 2319, ECHANGE PRIVE 1410, Montréal.

ANTIKOR-LORENC
CURE RADICALE DES CORPS
SURTOUT EFFICACE, SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT 25c
A. LORENC, MONTREAL

INVENTIONS
PROTEGEES EN TOUS PAYS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
825, Avenue Bldg.
Montréal, Main 2622

No 1747. Cour supérieure, district de Montréal, Dame Marie-Emilia Duquette, épouse de Silas Gaudreau, charretier, tous deux des cité et district de Montréal, a avec l'autorisation d'un juge de cette cour, institué une action en séparation de biens le 2 août 1918. YVON & TRUDEL, avocats de la demanderesse. Montréal, 6 août 1918.

COUR SUPERIEURE pour la province de Québec, district de Montréal, No 689. — Dame Corinne Morin, de Montréal, épouse de Japhet Bourdon, menuisier, du même lieu, et d'abord autorisée à ester en justice, demanderesse, contre Japhet Bourdon, menuisier, des cité et district de Montréal, défendeur. La demanderesse a formé une demande en séparation de biens en cette cause le quinzième jour de juillet 1918. Les procureurs de la demanderesse, Beauregard et Labelle. Montréal, 3 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 8889. — Israël Rosenberg, agent, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Joseph Rotstein, laitier, des mêmes lieux, défendeur. Il est ordonné au défendeur, Joseph Rotstein, de comparaître dans le mois. (Par ordre) Roméo CUSSON, député-greffier de la Cour, etc. Montréal, 14 août 1918.

LES PAROLES FRANÇAISES

Je publierai des fragments de quelques lettres, les unes écrites par des prisonniers, les autres par des combattants, toutes en cette année 1918. Entre elles, l'unité est si marquée et si belle que je n'ai pas besoin de la faire valoir. J'ai dit la source principale d'où me sont venus ces documents, d'autres m'ont été directement adressés.

Le prisonnier n'est pas libre d'écrire aussi souvent qu'il voudrait, ni tout ce qu'il voudrait. Quelques-uns — et cela sera révélé après la guerre, — sont comme morts au monde, et leur destin est tout à coup revu, celui qu'ils pleuraient, celui qui n'avait pas parlé depuis cinq mois, huit mois, un an, peut-être plus. Ce sera du moins la joie de quelques-uns. La plupart des lettres qui nous arrivent des camps de concentration, marquées au timbre de la censure allemande, ne donnent d'autres nouvelles que celles de la santé, du temps, du colis No 85 ou 27, de la lettre reçue, qu'on a relue dix fois. La minutie inimitié s'exerce encore contre les enfants qui ne combattent plus, contre les parents qui attendent. Il arrive pourtant, — nous ne savons pas comment, — que des détenus, en de certains camps peuvent exprimer librement leur pensée et leur peine. Bien entendu, la souffrance physique est celle qu'il ne faut dire qu'en termes voilés, les geôliers ne tolèrent pas qu'on se peigne au naturel; ils n'ont pas de goût pour le portrait ressemblant. Mais, à la rigueur, ils permettent aux souffrances de l'âme de s'épancher. On se plaint de l'absence, de la longueur du temps, de l'inactivité, de l'ignorance où l'on est maintenu. Mais parfois une âme plus audacieuse tente d'exprimer son amour pour la patrie, son regret de ne plus servir, la constante préoccupation qui la tient du sort du régiment dont on fait toujours partie, l'espérance du salut final, non pas pour soi-même, mais pour tout le peuple. Et il arrive que la tentative réussit.

Un sous-lieutenant, blessé de huit blessures, pourrait être envoyé en Suisse et donc sortir de prison. Mais on lui fait savoir qu'il faut, dans son cas particulier, rendre visite au chef de camp. Il fait cette réponse, d'un honneur suprême et presque excessif: "Je n'irai pas. Je veux ne rien devoir aux Boches." Il écrit alors, — c'était l'hiver dernier: "Nous sommes ici dans un quadrilatère entouré de fils de fer, Défense d'approcher de ces limites. Nous sommes plus prévenus que les sentinelles ont ordre de tirer sans sommation préalable. Comme il doit faire bon dans la tranchée avec de l'eau jusqu'aux genoux! Je ne parle pas de la nourriture; l'intéressant, c'est qu'il n'y a pas de froid, et je crois qu'il ne faudra pas un gros succès de notre part, pour qu'ils cherchent à faire la paix à tout prix. J'espère que mon régiment participera à la curée..."

Il n'est pas nécessaire de dire que ce billet n'a probablement pas passé sous les yeux des censeurs. D'un aspirant dont la lettre est régulièrement visée; elle est datée de la fin de mars 1918: "Nous ne quitions guère les cartes des yeux. Jour et nuit, nos pensées sont là-bas. Je me trouve connaître tout le front de bataille actuel, étant allé de Chauhais à Arras. Je suis incapable de fixer mon esprit sur un livre, anglais ou français, et ne puis qu'apprendre des mots, parce que c'est un effort mécanique. Je crois de toutes mes forces que la France vivra." Du mois d'avril 1918, à l'aumônier: "Du camp où j'ai été envoyé en représailles, je suis avec émotion la bataille lointaine, sans pouvoir servir. Nous ne sommes pas les maîtres de notre destinée, nous sommes assez faibles pour la gêner, pas assez forts pour la diriger. Je n'ai rien fait; vous avez beaucoup agi; il me semble qu'en vous écrivant j'enrichis ma pauvreté."

Le jeune aspirant écrit à sa mère, vers la même date, cette lettre, de tout point admirable: "Tu devais quitter Paris au moment des vacances de Pâques; peut-être as-tu préféré y rester, vu les circonstances. Il nous est impossible encore de savoir quelles conséquences entraîneront les événements de ces derniers jours. Mais tu devras avec quelle angoisse nous attendons. Ceux qui peuvent se battre, ceux qui peuvent venir en aide à ceux qui se battent, ne savent pas la stupeur morale qui s'empare, à certaines heures, des prisonniers devenus, tout jeunes encore, plus impuissants que les plus vieux des vieillards. Mon regard est sur la Somme, dans ce secteur où j'ai gagné le front, où plus d'un de mes amis est tombé... J'ai relu, bien que le sachant par cœur, les dernières phrases des discours du président du conseil, à la Chambre, ces cris de vieux lutteurs croyant aux vertus de sa cause: "Je suis le fils d'une vieille et belle histoire: je suis le fils d'un peuple qui a agi, écrit, pensé, et nos petits neveux écriront, penseront, agiront de même. Je n'ai qu'un but: servir mon pays, etc..." Mes camarades sourient parce que je reprends constamment les feuilles où ces quelques mots sont reproduits. C'est drôle de relire encore ce qu'on peut réciter: je le reconnais; mais il me semble que, derrière ces paroles, les traits de la France se dessinent. Je ne peux pas te parler de moi, ni de nous au jourd'hui. Tu ne peux pas te plaindre: c'est toi qui m'a élevé comme cela... Je t'imagine dans ton petit salon, assise à ton bureau, ton visage fin et un peu grave, assombri d'une tristesse muette. Tu as lu ton journal, et tu songes devant la grande feuille dépliée. Les cloches de Saint-Sulpice chantent dans le soleil du printemps; l'Église, elle, a l'éternité. Mais toi, la petite-fille d'un grand soldat, qui as vu palier le ruban rouge gagné à Lutten, sous la verre bombé du petit cadre noir, toi qui sais que les choses humaines sont fragiles, tu n'entends pas les cloches, tu ne vois pas le soleil de la matinée, tu essaies d'abriter ton rêve au fond de ton âme, pour qu'il ne se brise pas tout à coup. Et dans ma souffrance, j'en trouve une autre qui s'y mêle, c'est la hienne, parce que c'est toi qui m'as formé, et qui m'as donné un peu de ton âme; pas assez pour que je vaillerais très cher, assez tout de même pour que je ne sois pas vulgaire... Je suis depuis plus d'un mois sans nouvelles de toi; jusque-là j'avais été gâté. Je recevais toutes les lettres en même temps; à la joie en gros morceau ne vaut pas la joie en miettes dans certains cas... J'ai la foi la plus têtue que nous pouvons tenir, je l'aurai jusqu'à la dernière, jusqu'à la folle. Mais ma tristesse est si grande d'être si loin, et désarmé..."

Voici maintenant des lettres écrites du front: "D'un jeune officier nouvellement promu: "La victoire est proche, mais comment viendra-t-elle? Dieu seul le sait. Je brûle d'envie d'aller me battre de nouveau. Je ne pensais pas retrouver cet enthousiasme après mes deux ans de front. Probablement, je vais retourner à mon ancienne compagnie, car j'ai été redemandé par mon chef de bataillon. Mon nouveau métier d'officier sera dur. Priez pour moi, afin que je sois un vrai chef, sachant donner en tout l'exemple." D'un capitaine blessé, toujours souffrant, revenu au front (fin mai 1918): "Ça se gonfle assez dur ici; mais les poilus n'ont jamais été plus beaux. Je souffre beaucoup, mais je ne m'en fais pas; je suis trop fier de mon chef de bataillon. Mon nouveau métier d'officier sera dur. Priez pour moi, afin que je sois un vrai chef, sachant donner en tout l'exemple." D'un lieutenant à l'ancien aumônier du régiment (fin juin 1918): "Le café? Pas du tout. Optimiste? Oui. Nous les arons, car nous ne sommes pas seuls à combattre. Vous, le lutteur d'hier, vous nous aidez. Vous êtes présent à notre souvenir et, au retour triomphal, vous aurez le droit de défilier, avec la canne, en tête du régiment." Adieux à nos hommes par un chef de bataillon: "Donnez à mon successeur ce

que vous m'avez donné: si les chefs passent, la France reste." D'un autre officier (fin juin 1918): "Eh bien! le vieux régiment vient d'être tout simplement superbé, devant Méry, faisant une attaque de trois kilomètres de profondeur, sans broncher, à une allure plus que gaillarde et sous des barrages d'artillerie et de mitrailleuses qui n'étaient pas dans une musette. Reformé depuis à peine trois jours, avec un tas de recrues et de petits gosses qui n'avaient jamais vu le feu, il a pris part à l'attaque comme à la manoeuvre, presque mieux; dès le soir, poussé en avant pour occuper le point le plus exposé des positions conquises, il a reçu (et comment!) pendant deux jours, les quatre plus violents contre-attaques des Fritz, tous nos gars debout sur le parapet, balançant tout ce qu'ils avaient sous la main sur la gueule des Fritz, et les trois sections de contre-attaque qui restaient se tenant, ballochette au canon, dans un bout de boyau. C'était joliment bien."

Tous ces beaux mots se répondent et s'accordent entre eux. Ils ne sont point outrés, ni préparés, mais naturels. Expression d'un cœur très fier, de la souffrance et dans le sacrifice, langage de l'artiste magnifique qu'il y a chez tant de Français. La survivance de cet esprit de la race est la plus grande merveille de la guerre. Admirez-le, goûtez-le, aimez-le. Il est en fleur. Partout où on le comprend, n'en doutez pas, vous êtes en France. Les préjugés, les illusions, les erreurs du passé doivent alors être comptés pour peu de chose. Mais si vous rencontrez des malheureux de telles paroles laissent indifférents, — il en existe, — ou qu'elles émeuvent même d'une secrète colère, n'hésitez pas non plus à dire-voilà que vous êtes ailleurs. Ce temps est comme celui du Jugement: les hommes s'y font connaître par le fond de leur cœur. René BAZIN, de l'Académie française. (L'Echo de Paris.)

MAISONS D'ÉDUCATION
COLLÈGE LAVAL
SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.
Dirigé par les FF. Maristes
Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saut. Reentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

Séminaire de Saint-Hyacinthe
Cours classique
RENTREE DES ELEVES, LE 18 SEPTEMBRE.
Collège de Saint-Jean
Cours commercial et classique.
RENTREE DES ELEVES, LE 17 SEPTEMBRE.
Collège Ste-Marie
DE MONTREAL
Dirigé par les Pères Jésuites. Cours classique et préparatoire français. Reentrée le 11 septembre, pour les pensionnaires, et le 12 septembre, pour les externes.

Université d'Ottawa
Enseignement parallèle en français et en anglais
COURS CLASSIQUE
COURS COMMERCIAUX
La rentrée des élèves le 13 septembre
Collège Saint-Frédéric
DRUMMONDVILLE
Cours commercial complet français et anglais. Prospectus illustré sur demande. Reentrée, lundi, 9 septembre.

MAISONS D'ÉDUCATION
La Commission des Ecoles Catholiques
DE MONTREAL
La réouverture des classes dans les écoles des quatre Districts de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, aura lieu mardi, le 3 septembre, à 9 heures du matin. Les Directeurs et Directrices de chaque école se tiendront à la disposition des parents pour l'inscription des élèves, les mercredi, jeudi et vendredi, 28, 29 et 30 août 1918.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE LAVAL
L'examen préliminaire à l'étude vétérinaire aura lieu le 11 septembre 1918 à 9 heures a.m., dans une des salles de l'École Vétérinaire, 381 rue Depontigny Est. Pour informations s'adresser au sous-directeur ou au docteur A. Dauth. Les cours vétérinaires commenceront mardi le 17 septembre 1918, à 10 heures a.m. F. T. Daubigny, directeur-secrétaire.

PENSIONNAT DU SACRÉ-CŒUR
ST-ANDRÉ AVELLIN
La rentrée des élèves mardi, le 3 septembre. Conditions: pension, instruction, \$8 par mois; musique et chant, \$2.00 par mois; entretien du linge, \$1.00; loyer du lit, \$0.50; enseignement gratuit de la coupe. Sr MARIE EVANGÉLISTE, Sup.

Séminaire de Sainte-Thérèse
RENTREE DES CLASSES, MERCREDI, LE 18 SEPTEMBRE.
Cours classique et cours commercial.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES
ARCHITECTE
P.-L.-W. DUPERE
architecte, expertises, évaluations, expertises, mesurage; préparation plans, de 15 boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Main 6182.

AVOCATS
ARCHAMBAULT & MARCOTTE
30 rue St-Jacques, Avocats
Joseph Archambault, C.R., M.P.
Emile Marcotte, L.L.B.
Bureau du soir, tél. West. 4089.

J. B. Bérard, C.R. Théo. Rhéaume, C.R. Saluste Lavery, B.C.L.
BERARD, RHEAUME et LAVERY, AVOCATS
43, rue Saint-Gabriel.
Tél. Main 8760-8761

J. A. BEAULIEU
AVOCAT
180 RUE ST-JACQUES MONTREAL
BARIL, DEMETRIUS
AVOCAT
Spécialité: règlement de succession, causes privées, etc. Chambres 17, 18, 19, 61 St-Gabriel, Main 3264. Résidence: 2243 St-Denis.

Casier postal 350. — Adresse télégraphique "Sulac, Montréal".
Tél. Main 1243. (Cot. : lobera. West. Ub.)
C. H. CAHAN, C.R.
Édifice Transportation, Rue St-Jacques
MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
30, RUE SAINT-JACQUES
Résidence: 2466 avenue du Parc. Rockland 2459.

Tél. Main 3215. Édifice Montréal
Trust, 11 Place d'Armes, Montréal
LAMOITHE, GADBOIS et NANTÉL
AVOCATS
J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL. L., J.-Marchal Nantel, B.C.L.

G. A. MARSAN, C.R.
AVOCAT
Téléphone Main 1997.
Chambre 36. Montréal.
TANCREDE PAGNUELO, C.R.
AVOCAT ET COMMISSAIRE
Loi criminelle, successions, etc.
80 ST-JACQUES. Tél. Main 3894. Résidence: 71 St-Denis. Est. 2141.

VICTOR PAGER
AVOCAT
Immeuble Power, 83-ouest, rue Craig. Main 5998. Saint-Louis 2168.

F. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L., B. Panetier, LL.L., L. L. L.
Adresse télégraphique "Beudin"
St-Germain, Guérin et Raymond, AVOCATS
Édifice Trust & Loan, 59 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Main 4154. Montréal, Can.

Résidence: 189 Jeanne-Mance. — Tél. Est 6979.
GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
87, RUE ST-JACQUES — BUREAU 74.
Tél. Main 2422

Domestique: Est 1889.
ANATOLE VANIER, B.A. LL.L.
AVOCAT
BUREAU 52. — 21, RUE SAINT-JACQUES.
Tél. Main 212

BANQUES D'ÉPARGNE
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 176 rue St-Jacques, et quatre succursales à Montréal.
COLLECTIONS
Téléphone Main 3311.
RENÉ DECELLES
Administration générale
Exécutions, jugements, collection générale

Règlements immédiats de dettes
Si vous êtes arrivé un accident soit à votre travail, soit en auto, si vous êtes victime d'un incendie, vous pouvez avoir droit à une indemnité, consultez-moi.
Ch. 58, 59, 60 et 61
54 EST, RUE NOTRE-DAME
Montréal
Administration d'immeubles
HUGUES CLÉROUX
Administrateur d'immeubles
Percepteur de loyers
4, RUE CHERRIER. Tél. Est 991.

SERRURIERS
E. TULLIER, 260, Durocher, Est, angle Saint-Denis, Montréal. Réparations de grammophones, serrures, clés, armoires à feu, image de soie, affilages de toutes sortes, réparations de ressorts, grammophones. Prompt travail. Satisfaction garantie.

MAISONS D'ÉDUCATION

La Commission des Ecoles Catholiques
DE MONTREAL
La réouverture des classes dans les écoles des quatre Districts de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, aura lieu mardi, le 3 septembre, à 9 heures du matin. Les Directeurs et Directrices de chaque école se tiendront à la disposition des parents pour l'inscription des élèves, les mercredi, jeudi et vendredi, 28, 29 et 30 août 1918.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE LAVAL
L'examen préliminaire à l'étude vétérinaire aura lieu le 11 septembre 1918 à 9 heures a.m., dans une des salles de l'École Vétérinaire, 381 rue Depontigny Est. Pour informations s'adresser au sous-directeur ou au docteur A. Dauth. Les cours vétérinaires commenceront mardi le 17 septembre 1918, à 10 heures a.m. F. T. Daubigny, directeur-secrétaire.

PENSIONNAT DU SACRÉ-CŒUR
ST-ANDRÉ AVELLIN
La rentrée des élèves mardi, le 3 septembre. Conditions: pension, instruction, \$8 par mois; musique et chant, \$2.00 par mois; entretien du linge, \$1.00; loyer du lit, \$0.50; enseignement gratuit de la coupe. Sr MARIE EVANGÉLISTE, Sup.

Séminaire de Sainte-Thérèse
RENTREE DES CLASSES, MERCREDI, LE 18 SEPTEMBRE.
Cours classique et cours commercial.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES
ARCHITECTE
P.-L.-W. DUPERE
architecte, expertises, évaluations, expertises, mesurage; préparation plans, de 15 boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Main 6182.

AVOCATS
ARCHAMBAULT & MARCOTTE
30 rue St-Jacques, Avocats
Joseph Archambault, C.R., M.P.
Emile Marcotte, L.L.B.
Bureau du soir, tél. West. 4089.

J. B. Bérard, C.R. Théo. Rhéaume, C.R. Saluste Lavery, B.C.L.
BERARD, RHEAUME et LAVERY, AVOCATS
43, rue Saint-Gabriel.
Tél. Main 8760-8761

J. A. BEAULIEU
AVOCAT
180 RUE ST-JACQUES MONTREAL
BARIL, DEMETRIUS
AVOCAT
Spécialité: règlement de succession, causes privées, etc. Chambres 17, 18, 19, 61 St-Gabriel, Main 3264. Résidence: 2243 St-Denis.

Casier postal 350. — Adresse télégraphique "Sulac, Montréal".
Tél. Main 1243. (Cot. : lobera. West. Ub.)
C. H. CAHAN, C.R.
Édifice Transportation, Rue St-Jacques
MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
30, RUE SAINT-JACQUES
Résidence: 2466 avenue du Parc. Rockland 2459.

Tél. Main 3215. Édifice Montréal
Trust, 11 Place d'Armes, Montréal
LAMOITHE, GADBOIS et NANTÉL
AVOCATS
J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL. L., J.-Marchal Nantel, B.C.L.

G. A. MARSAN, C.R.
AVOCAT
Téléphone Main 1997.
Chambre 36. Montréal.
TANCREDE PAGNUELO, C.R.
AVOCAT ET COMMISSAIRE
Loi criminelle, successions, etc.
80 ST-JACQUES. Tél. Main 3894. Résidence: 71 St-Denis. Est. 2141.

VICTOR PAGER
AVOCAT
Immeuble Power, 83-ouest, rue Craig. Main 5998. Saint-Louis 2168.

F. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L., B. Panetier, LL.L., L. L. L.
Adresse télégraphique "Beudin"
St-Germain, Guérin et Raymond, AVOCATS
Édifice Trust & Loan, 59 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Main 4154. Montréal, Can.

Résidence: 189 Jeanne-Mance. — Tél. Est 6979.
GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
87, RUE ST-JACQUES — BUREAU 74.
Tél. Main 2422

Domestique: Est 1889.
ANATOLE VANIER, B.A. LL.L.
AVOCAT
BUREAU 52. — 21, RUE SAINT-JACQUES.
Tél. Main 212

BANQUES D'ÉPARGNE
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 176 rue St-Jacques, et quatre succursales à Montréal.
COLLECTIONS
Téléphone Main 3311.
RENÉ DECELLES
Administration générale
Exécutions, jugements, collection générale

Règlements immédiats de dettes
Si vous êtes arrivé un accident soit à votre travail, soit en auto, si vous êtes victime d'un incendie, vous pouvez avoir droit à une indemnité, consultez-moi.
Ch. 58, 59, 60 et 61
54 EST, RUE NOTRE-DAME
Montréal
Administration d'immeubles
HUGUES CLÉROUX
Administrateur d'immeubles
Percepteur de loyers
4, RUE CHERRIER. Tél. Est 991.

SERRURIERS
E. TULLIER, 260, Durocher, Est, angle Saint-Denis, Montréal. Réparations de grammophones, serrures, clés, armoires à feu, image de soie, affilages de toutes sortes, réparations de ressorts, grammophones. Prompt travail. Satisfaction garantie.

Séminaire de Joliette

sous la direction des Clercs de Saint-Viateur.
RENTREE DES ELEVES LE 17 SEPTEMBRE
MONT ST-BERNARD
SOREL, P.Q.
Cours commercial complet: langues, mathématiques, comptabilité, dactylographie, sténographie, etc.
Reentrée des élèves, jeudi, le 5 septembre.

COUVENANT DU SAINT-NOM DE MARIE
OUTREMONT, P. Q.
Cours bilingue complet
Affiliation à l'Université Laval et aux universités de la province. École supérieure de dessin et de peinture.
RENTREE DES ELEVES, LE 3 SEPTEMBRE

COLLÈGE ST-PAUL
VARENNES
Cours commercial complet. Les Frères des Ecoles Chrétiennes. Reentrée des élèves, le 3 septembre. Traverse du Bout de l'Île: 8 h. a.m., 12 h. et 6 h. p.m. Dimanche: à toutes les heures.

UNIVERSITE LAVAL
à Montréal
FACULTE DE DROIT
Réouverture des cours le mardi, 10 septembre, à 9 heures du matin.
Le secrétaire, ANTONIO PERRAULT.

HURTUBISE et HURTUBISE
INGÉNIEURS - ARPENTEURS
Immeuble Banque Nationale, 39 St-Jacques.
Téléphone: Main 7814.
Vincent, Girouard & Vincent
Ingénieurs civils, Arpenteurs, Architectes.
76 ST-GABRIEL, MONTREAL.
Tél. Main 1168.

MEDECIN-VÉTÉRINAIRE
J.-H. VILLENEUVE, D.M.V.
(Professeur à l'École Vétérinaire Laval)
266, RUE CRAIG EST
Tél. Main 1398.

PHOTOGRAPHES
L. J. A. PELOQUIN
artiste
Portraits au pastel et à l'aquarelle; une spécialité.
2156, SAINT-DENIS. — SAINT-LOUIS 3256.
Montréal.

PROFESSEURS
COURS D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL ET PAR CORRESPONDANCE
Nos professeurs vont périodiquement chez nos élèves donner leurs leçons et instructions sur les matières suivantes: anglais, — correspondance, — comptabilité, — droit civil et commercial, — opérations de capitaux, — opérations de finance en général, — banque, — crédits, — perceptions.
Prospectus envoyé gratuitement sur demande.

L'Institut National
112, RUE ST-JACQUES
Montréal
CASIMIR HÉBERT
consult "ad honorem" du Pérou, professeur de langues, de belles-lettres, de rhétorique, répétiteur classique expert en latin, grec, anglais, italien, espagnol, etc. Préparation aux brevets.

Cours intermédiaires et collectifs. Rédaction et traduction en plusieurs langues.
344 ONTARIO EST, près Saint-Denis.
Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues, en français et en anglais. Préparation aux examens de brevets ART DENTAIRE, DROIT, MÉDECINE, PHARMACIE, SERVICE CIVIL, etc.

RENE SAVOIE, I.C. et I.E.
Bachelier en arts, ex-sciences appliquées.
Professeur de français, de St-Marie, SUCC. DES COURS DE BERNARD.
Enseignement individuel à termes faciles le jour et le soir.
Cours pour dames et messieurs.
RENTREE, LE MARDI 3 SEPTEMBRE.
Renseignements fournis sur demande.
PRÉSENTES, 26 RECTS.
235, RUE ST-DENIS. Tél. Est 6182.
En face de l'église St-Jacques.

HERVE NADEAU
Licencié ex-sciences de l'Université de Paris
CHIMISTE - ANALYSTE
Cours privés
932 RUE SAINT-DENIS
PROFESSEUR
Edmond La Roche, B. S.
COURS PRIVÉS, LE JOUR ET LE SOIR.
français, anglais, diction, éléments latins et grecs, mathématiques, et autres sciences.
Préparation au cours classique et aux brevets.
Cours aux deux sexes.
105 RUE ST-CATHERINE EST
Tél. Bureau, Est 7496; rés., Est 359.

Leblond de Brumath
259 Est, rue ONTARIO
bachelier de l'Université de France et de l'Université de Belgique, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal.
qui vous assurez rapidement médecine?
avocat 7 dentiste 7 pharmacien 7
DORURE ARGENTURE, NICKELAGE
Compagnie ROYAL SILVER PLATE
Réparations, plaques d'ornements d'édifices, argenterie, coutellerie, verrerie à l'air, A. GIROUX, créateur, 207 Saint-Jacques. Tél. 1887.

HOTELS
HOTEL STROCH
à Québec
Région BEAUPRÉ
PLAN AMÉRICAIN
PRIX \$ 3.00 à \$ 3.50
DANS LE CENTRE DES AFFAIRES
VICTORIA HOTEL
Québec, H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix \$2.50 à \$3.50.
Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.50 par jour.

SPLENDIDES RECORDS

à "LA VOIX DE SON MAITRE"
Que vous devriez ajouter à votre collection

Table listing records with titles and prices. Includes 'RECORDS DE 10 POUCES A DOUBLE COTE' and 'MAGNIFIQUES RECORDS A ETIQUETTE ROUGE'.



La voix de son maître

FOISY & FRERES INCORPORÉE
210-216 rue Sainte-Catherine Est
Tél. Est 1644. Angle Sanguinet

IRLANDE

CARSON EST PRIS A PARTIE

REPONANT AU MESSAGE DE CARSON AUX ETATS-UNIS, M. T. P. O'CONNOR DIT QUE LE CHEF DE L'ULSTER A TOUJOURS ETE L'OBSTACLE A L'ENTENTE ANGLO-IRLANDAISE.

Londres, 26. — A la demande de M. John Dillon, président du parti nationaliste irlandais, M. T. P. O'Connor a envoyé aux Etats-Unis une réponse au récent message transmis au président Wilson par sir Edward Carson, chef de l'Ulster et chef du comité des buts de guerre.

Examinant quelques-unes des assertions historiques contenues dans le message Carson, M. O'Connor se plaint de ce qu'on mentionne les prétendus complots pro-allemands des Sinn-Feiners, sir Edward Omette qui lui et ses partisans ont déclaré avant la guerre, dans des discours et dans les journaux, qu'ils préféreraient le régime du kaiser au Home Rule, et qui lui et ses amis ont reçu de l'Allemagne 50,000 fusils qu'ils ont encore entre les mains, dans l'intention, maintenant comme avant la guerre, de s'insurger contre un acte de parlement britannique.

M. O'Connor prétend en sus que c'est la rébellion de sir Edward Carson qui a précipité le conflit en faisant calculer faussement aux Allemands que l'Angleterre serait trop embarrassée par la rébellion de l'Ulster pour entrer en guerre. M. O'Connor allègue que c'est la fraude de Carson empêchant la mise en vigueur du Home Rule, préchant la doctrine de la révolution, et acceptant un siège dans le cabinet, qui a fait passer l'Irlande d'un appui enthousiaste de la guerre à son attitude actuelle. Il conclut en ces termes:

"Sur chaque route conduisant à la paix, la figure redoutable de sir Edward Carson bloque la voie. Lors que sir Edward Grey a cherché à dissuader l'Allemagne d'ouvrir les digues qui ont inondé le monde de sang, l'ombre de Carson, promettant une Angleterre divisée et impuissante, a obsédé et dérangé le jugement du kaiser.

Lors que le peuple anglais, d'élection en élection, a signifié son désir de donner la paix à l'Angleterre et à l'Irlande, sir Edward Carson y a mis obstacle. Lors que le premier ministre, M. Lloyd George, a voulu appliquer le Home Rule, Carson y a mis obstacle. Chaque fois que notre grand ambassadeur, à Washington, cherche à combler l'abîme entre son pays et les millions d'Irlandais aux Etats-Unis par sa science d'homme d'Etat et de tact, Carson y met obstacle.

Lors qu'un homme plus grand que ceux-là, le président des Etats-Unis, le véritable chef de la démocratie mondiale, aujourd'hui, lance un appel constant en faveur des droits et des libertés des petites nations, sir Edward Carson y met obstacle. Il existe aujourd'hui une administration Carson, en Irlande. Il existe quant à la politique irlandaise, une administration Carson, à Downing Street. Tant que Carson influera sur toute la politique de l'Angleterre, en Irlande, on aura autant lieu d'espérer le retour de l'Irlande à son ancien enthousiasme pour la lutte que l'Angleterre même en faveur de la liberté mondiale, qu'à s'attendre à ce que les Tcheco-Slovaques se battent pour l'Autriche, ou les Alsaciens se battent pour l'Allemagne, tant que von Hindenburg et von Tirpitz incarnent la mentalité de ces deux pays.

EXCURSION DE MOISSONNEURS

Nous attirons l'attention des moissonneurs sur la réduction de tarif accordée par le Nord-Canadien pour le voyage de Winnipeg, demain, le 27 août.

Prix pour aller, \$12.00 jusqu'à Winnipeg plus un demi sou par mille au delà; pour le retour, un demi sou par mille jusqu'à Winnipeg, plus \$18.00 de Winnipeg au point de départ initial.

Pour billets et renseignements, bureau des billets en ville, 230 rue Saint-Jacques, Montréal, ou guichet des billets à la gare, rue Sainte-Catherine, est, Montréal, P. Q.

ETATS-UNIS

IL N'Y A PAS DE SA FAUTE

LE JUGE MAYER DIT QU'IL NE PEUT TENIR LA LIGNE CUARD RESPONSABLE DES PERTES CAUSEES PAR LE TORPILLAGE DU "LUSITANIA". — C'EST UN CRIME DE L'ENNEMI.

(Service de la Presse Associée) New-York, 26. — La ligne Curdard ne peut être tenue responsable des pertes de vies ou de matériel qui ont suivi le torpillage du "Lusitania" par une torpille allemande, telle est la décision rendue par le juge Julius M. Mayer, de la Cour d'Amirauté des Etats-Unis.

"La cause du désastre du "Lusitania", dit le rapport, est l'acte illégal du gouvernement impérial allemand, agissant par le commandant de son sous-marin et le désastre doit retomber sur les épaules de ceux qui en sont responsables au sens legal comme moral".

En renvoyant les poursuites prises contre la compagnie, poursuivie qui se montaient à près de \$4,000,000 et qui avaient été prises par les héritiers des victimes, le juge Mayer a ajouté que "sans doute les Etats-Unis et tous les pays alliés se souviendraient longtemps des droits qu'avaient ceux qui ont péri lors du coulage de ce navire et que, lorsque le temps sera venu, ils feront à ce que réparation soit faite pour cet acte, le plus inexcusable des temps modernes".

Le juge Mayer a ajouté, en rendant sa décision, que le capitaine et tous les membres de l'équipage avaient fait leur possible avant comme après le torpillage. Le président du tribunal a aussi ajouté que dans toute la preuve de ce procès, qui a duré un an, il a été établi clairement que le "Lusitania" n'était pas armé et, lors de son dernier voyage, ne portait pas d'explosifs.

Faisant allusion aux différents avertissements qui avaient été publiés dans les journaux par l'ambassade allemande, le premier mai, jour du départ du "Lusitania", le juge a dit: Les autorités ont bien fait de quitter le port le jour fixe car le navire quittait le port d'un pays neutre et avait à son bord plusieurs personnes habitant un pays neutre et un grand nombre de non combattants".

LE BARREAU

PROGRAMME DU PROCHAIN CONGRES

Voici le programme officiel du congrès de l'association du barreau canadien qui aura lieu au Ritz Carlton:

Lundi, 2 septembre, 10 h. 30. — Réunion du conseil (quorum de neuf).

3 heures. — Réunion des commissaires provinciaux.

8 h. 30. — Réunion du comité.

Mardi, 3 septembre, 10 heures. — Discours de bienvenue: Aimé Geoffrion, C. R., bâtonnier du barreau de Montréal et P. B. Mignault, C. R., vice-président de l'association.

Discours du président, James Atkins. Présentation du procès-verbal. Rapport du conseil; statuts, etc., et du trésorier. Choix des membres du comité des nominations (au nombre de cinq) et des membres du comité des délibérations. Faillites: S. W. Jacobs, C. R.

2 heures. — Loi des compagnies: H. A. Robson, C. R., de Winnipeg. Enseignement du droit: R. W. Lee, docteur en droit. Affaires générales.

4 h. 30. — Réception offerte par le barreau de Montréal au Montreal Hunt Club.

8 heures. — Réception des comités.

Mercredi, 4 septembre, 9 heures. — Comités.

10 heures. — Rapport sur les jugements étrangers: A. H. Clarke, C. R., de Calgary; Frédéric Allain, avocat à la cour d'appel de Paris. Discussion. Rapport sur l'administration de la justice: M. J. McWhinney, C. R., de Toronto. Affaires générales.

2 h. 30. — Rapport sur l'assurance contre l'incendie. M. H. Ludwig, C. R., de Toronto. Rapport sur les droits de successions. J. E. Martin, C. R. Affaires générales.

8 h. 30. — Séance publique. Discours par H. L. Carson, du barreau de Philadelphie.

Judi, 5 septembre, 9 heures. —

RUSSIE

LES ALLIÉS SE DÉFENDENT

LES GOUVERNEMENTS DE L'ENTENTE REPONENT DANS UN COMMUNIQUE AUX ACCUSATIONS DE LENINE ET DE TROZKY QUI TRAITENT LEURS SOLDATS DE BRIGANDS — LE BUT DE L'INTERVENTION.

Arkhangel, 26. — Un communiqué officiel publié hier par les gouvernements de l'Entente dans le nord de la Russie nie complètement les assertions faites récemment par Lenine et Trozky, le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères en Russie. L'action militaire des Alliés, ajoute le communiqué, avait pour but l'expulsion des Allemands du territoire de la Russie et la suppression par les armes du traité de Brest-Litovsk. Voici ce communiqué:

"Lenine et Trozky ont déclaré que les Anglais, les Français et les Américains qui sont débarqués dans le nord de la Russie sont des brigands et qu'ils demandent au prolétariat russe de les combattre contre les ennemis de la Russie puisqu'ils ont déclaré la guerre sans même en donner d'avis.

"Nous disons à tous les citoyens de la Russie, qui ont à coeur le bien-être de la Russie, que cette assertion est complètement fausse. Les Anglais, les Français et les Américains qui sont débarqués à Arkhangel sont les amis et les alliés de la Russie. Ils ont été invités à venir ici par le gouvernement légitime et du consentement unanime de toute la population.

"Le gouvernement du nord de la Russie se compose de membres de l'Assemblée constituante qui a été élue par toute la population du district situé sur la frontière du nord. Il s'y trouve aussi des représentants des Zemstvos et des municipalités élus par le suffrage universel.

"Les Alliés ont alors été demandés par le seul gouvernement légitime et représentant de l'autorité dans le nord de la Russie tous les Allemands et pour supprimer le traité de Brest-Litovsk, qui a été traitureusement signé par les Bolcheviki. Ils ont été demandés cependant à la condition qu'ils ne s'immiscieraient pas dans les affaires internes du gouvernement de la Russie".

Maintenant, les autorités sont déçues plus que jamais de mettre en force la loi du service militaire. Tous les insoumis qui seront pincés par la police militaire, qui va redoubler de zèle, ne seront plus conduits aux différentes casernes mais seront relégués dans un endroit quelconque où ils attendront leur sort. Le ministre de la milice à Ottawa va, sous peu, donner l'ordre de créer des cours militaires devant lesquelles les insoumis subiront leur procès.

Les congés aux agriculteurs prennent fin vers la fin de septembre et on calcule que lorsque tous seront revenus à la caserne, ils formeront deux bataillons distincts.

LE GENERAL WILSON DE RETOUR

Le commandant du district militaire de Montréal est revenu d'une tournée en Europe samedi matin. Le major général Wilson est arrivé en compagnie des ministres. Pendant son séjour de quelques semaines en Europe, le général Wilson a visité les troupes canadiennes dans les différents camps en Angleterre, et il s'est ensuite rendu en France où il a passé une semaine et est allé jusqu'à la tranchée et il a vu nos soldats à l'oeuvre. Les soldats du Canada, dit le général Wilson, sont merveilleux et font l'admiration de tous ceux qui les voient. Leur moral est excellent et tout est à la détermination de se battre jusqu'au bout.

LA MORT LES ÉPARGNE. Deux hommes ont miraculeusement échappé à la mort, de bonne heure, hier matin, quand l'automobile dans laquelle ils étaient tournés sans dessus dessous.

L'un d'eux, le Dr Antoine Duquette, 55 ans, de Beauharnois, a le bras droit blessé et des contusions sur le côté, pendant que l'autre, Joseph Goyette, de Valleyfield, s'est infligé des blessures à la tête et est resté sans connaissance pendant longtemps. Les deux blessés ont été soignés par le Dr Gauthier, de Valleyfield.

Comités. 10 heures. — Rapport sur les ventes en bloc: G. F. Henderson. Rapport sur les ventes conditionnelles: J. B. Baxter, de St-Jean, N.-B. Délibérations générales. Affaires non terminées. 2 heures. — Discours de Tsunejiro Miyaoka, de Tokio: Progrès du gouvernement représentatif au Japon. Choix d'un lieu de la prochaine réunion. Election des dignitaires et des membres honoraires. 5 h. 30. — Assemblée du conseil. 7 h. 30. — Dîner au Ritz Carlton.

LES MILITAIRES

RÉSULTAT DE L'AMNISTIE

PLUS DE MILLE RECALCI-TRANTS, PROFITANT DE LA DERNIERE JOURNEE DE GRACE QUI LEUR ETAIT ACCORDEE, SE SONT PRESENTES, SAMEDI, AUX CASERNES DE LA VILLE.

L'amnistie accordée par le gouvernement a été un véritable succès, disent les autorités militaires. Dans la seule journée de samedi, dernière journée de l'amnistie, plus d'un millier de jeunes gens, insoumis ou déserteurs, se sont enregistrés aux casernes de la rue Peel et de la rue Guy. Afin de répondre à tous et de ne pas retarder tout, on avait doublé et même quadruplé le nombre des officiers qui faisaient l'enregistrement et préparai les différents papiers. Les autorités militaires estiment que depuis quelques jours, le nombre des jeunes gens qui se sont présentés à la caserne est de 2,500 à 3,000.

L'amnistie prenait fin samedi soir à minuit, mais un grand nombre de jeunes gens, qui avaient attendu jusqu'à la dernière minute, sont arrivés après minuit et ont été reçus, ainsi que tous les autres, comme des enfants prodiges. Les officiers les ont accueillis comme si rien n'était, et ils seront traités comme des soldats ordinaires. Cependant le nombre des recrues était si grand samedi soir que les officiers ont dû travailler jusqu'à hier midi afin de tout mettre à l'ordre. Malgré la grande affluence de ces jours derniers, il reste encore un bon nombre d'insoumis qui n'ont pas encore bougé, car il n'y a pas encore 50 p.c. de jeunes gens appelés par le registraire qui sont à la caserne.

La plupart de ceux qui se sont présentés ces jours derniers étaient des agriculteurs qui ont immédiatement profité du congé de six semaines pour faire les moissons. Les officiers leur ont permis de retourner sur leurs terres, après qu'ils eurent laissé leur adresse postale et télégraphique et on pourra les faire venir à la caserne dès que le besoin s'en fera sentir. En plus de cela, les jeunes agriculteurs ont dû signer un document par lequel ils s'engagent à revenir à la caserne dès que leur officier commandant leur en donnera l'ordre. Tous les conscrits agriculteurs n'ont cependant pas subi l'examen militaire et ne subiront cet examen que lors de leur enrôlement.

Maintenant, les autorités sont déçues plus que jamais de mettre en force la loi du service militaire. Tous les insoumis qui seront pincés par la police militaire, qui va redoubler de zèle, ne seront plus conduits aux différentes casernes mais seront relégués dans un endroit quelconque où ils attendront leur sort. Le ministre de la milice à Ottawa va, sous peu, donner l'ordre de créer des cours militaires devant lesquelles les insoumis subiront leur procès.

Les congés aux agriculteurs prennent fin vers la fin de septembre et on calcule que lorsque tous seront revenus à la caserne, ils formeront deux bataillons distincts.

LE GENERAL WILSON DE RETOUR

Le commandant du district militaire de Montréal est revenu d'une tournée en Europe samedi matin. Le major général Wilson est arrivé en compagnie des ministres. Pendant son séjour de quelques semaines en Europe, le général Wilson a visité les troupes canadiennes dans les différents camps en Angleterre, et il s'est ensuite rendu en France où il a passé une semaine et est allé jusqu'à la tranchée et il a vu nos soldats à l'oeuvre. Les soldats du Canada, dit le général Wilson, sont merveilleux et font l'admiration de tous ceux qui les voient. Leur moral est excellent et tout est à la détermination de se battre jusqu'au bout.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11743. — M. Rafolovich et Co. vs R. Cochevin. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 431 rue St-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. This. N. Frost, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4471. — Holt, Rentreux et Co. vs C. G. Hébert. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage des effets du défendeur, au No 87 rue St-Jacques, ch. 57, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une paire de gants, un manteau "Hudson Seal". Conditions: argent comptant. Antoine Lapierre, H. C. S. Montréal, 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4471. — Holt, Rentreux et Co. vs C. G. Hébert. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage des effets du défendeur, au No 87 rue St-Jacques, ch. 57, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une paire de gants, un manteau "Hudson Seal". Conditions: argent comptant. Antoine Lapierre, H. C. S. Montréal, 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4471. — Holt, Rentreux et Co. vs C. G. Hébert. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage des effets du défendeur, au No 87 rue St-Jacques, ch. 57, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une paire de gants, un manteau "Hudson Seal". Conditions: argent comptant. Antoine Lapierre, H. C. S. Montréal, 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4471. — Holt, Rentreux et Co. vs C. G. Hébert. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage des effets du défendeur, au No 87 rue St-Jacques, ch. 57, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une paire de gants, un manteau "Hudson Seal". Conditions: argent comptant. Antoine Lapierre, H. C. S. Montréal, 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4471. — Holt, Rentreux et Co. vs C. G. Hébert. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage des effets du défendeur, au No 87 rue St-Jacques, ch. 57, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une paire de gants, un manteau "Hudson Seal". Conditions: argent comptant. Antoine Lapierre, H. C. S. Montréal, 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4471. — Holt, Rentreux et Co. vs C. G. Hébert. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage des effets du défendeur, au No 87 rue St-Jacques, ch. 57, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une paire de gants, un manteau "Hudson Seal". Conditions: argent comptant. Antoine Lapierre, H. C. S. Montréal, 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4471. — Holt, Rentreux et Co. vs C. G. Hébert. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage des effets du défendeur, au No 87 rue St-Jacques, ch. 57, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une paire de gants, un manteau "Hudson Seal". Conditions: argent comptant. Antoine Lapierre, H. C. S. Montréal, 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4471. — Holt, Rentreux et Co. vs C. G. Hébert. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage des effets du défendeur, au No 87 rue St-Jacques, ch. 57, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une paire de gants, un manteau "Hudson Seal". Conditions: argent comptant. Antoine Lapierre, H. C. S. Montréal, 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4471. — Holt, Rentreux et Co. vs C. G. Hébert. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage des effets du défendeur, au No 87 rue St-Jacques, ch. 57, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une paire de gants, un manteau "Hudson Seal". Conditions: argent comptant. Antoine Lapierre, H. C. S. Montréal, 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4471. — Holt, Rentreux et Co. vs C. G. Hébert. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage des effets du défendeur, au No 87 rue St-Jacques, ch. 57, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une paire de gants, un manteau "Hudson Seal". Conditions: argent comptant. Antoine Lapierre, H. C. S. Montréal, 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4471. — Holt, Rentreux et Co. vs C. G. Hébert. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage des effets du défendeur, au No 87 rue St-Jacques, ch. 57, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une paire de gants, un manteau "Hudson Seal". Conditions: argent comptant. Antoine Lapierre, H. C. S. Montréal, 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4471. — Holt, Rentreux et Co. vs C. G. Hébert. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage des effets du défendeur, au No 87 rue St-Jacques, ch. 57, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une paire de gants, un manteau "Hudson Seal". Conditions: argent comptant. Antoine Lapierre, H. C. S. Montréal, 1918.

CHOSSES MUNICIPALES

LE SYSTEME EST DÉMODÉ

CE QUE PENSE L'EXPERT NEW-YORKAIS DES ABATTOIRS DE SAINTE-ANNE ET DE DELORMIER. — LES AGENTS DEMISIONNENT COMME DES MOUCHES A LA POLICE?

M. R.-P. Bennett, l'expert new-yorkais, chargé il y a quelques jours par nos commissaires de faire une inspection minutieuse des usines de quarissage de Sainte-Anne et de Delormier, vient de terminer son rapport; ce dernier sera remis aujourd'hui même à la commission. Ce rapport couvre une vingtaine de pages, et est considéré comme le meilleur qui ait été encore fait sur cette fameuse question des abattoirs. Il donne le résultat de l'enquête qui a été faite par M. Bennett dans les abattoirs publics et privés de la ville.

Le rapport en question condamne expressément les fondeurs, qui sont la cause des odeurs pestilentielles qui infestent les quartiers Sainte-Anne et Delormier, particulièrement. Il considère que le système suivi par les compagnies d'abattoirs pour fondre les graisses est un système démodé et conduit sur une base nullement pratique. Un autre moyen de fondre les graisses, dit le rapport, pourrait être employé par les compagnies à meilleur marché, ce qui serait à l'avantage de celles-ci.

Par un système plus moderne, les odeurs désagréables dont on se plaint avec raison depuis de longues années disparaîtraient. M. Bennett va même plus loin. Il dit que si les compagnies avaient usé de plus de soin, elles auraient pu réduire considérablement dans le passé la "nuisance" causée par les odeurs.

LES CITOYENS DEVRONT SE PROTÉGER

Les nouveaux règlements qui doivent être mis prochainement en vigueur dans la police ne semblent pas plaire aux agents. Ce qui surtout déplaît ce sera le quart de 8 heures que les agents seront tenus de faire sans répit.

Les démissions pleuvent dru et elles vont aller de plus en plus nombreuses. Des noms d'agents connus pour leurs bons services sont sur la liste de ceux qui ont démissionné et si les numéros qui circulent sont vrais, le nombre d'agents qui quitteront le service sera considérable. Déjà, il est inquiétant. Que la suppression de quelques postes survienne, le terrain à patrouiller devenant plus étendu, le devoir des agents sera si pénible qu'aucun ne pourra y faire son devoir selon les exigences des nouveaux règlements, c'est du moins ce que disent en "catimini" les agents au cours de leurs causeries, ce qu'ils appréhendent surtout ce sont les redoutables froids de l'hiver, pendant les 8 heures de quart qu'ils seront tenus de faire.

Selon des chiffres donnés par certains journaux, le nombre des agents de notre police municipale, de 1053 est descendu à 780: ceci donnait une proportion avec les citoyens de un à sept et si cela continue la proportion sera par trop considérable, que la population se verra obligée de prendre des mesures de sécurité spéciales.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11743. — M. Rafolovich et Co. vs R. Cochevin. Le 4ème jour de septembre 1918, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 431 rue St-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. This. N. Frost, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3151. — M. Hughes, demandeur, vs H. Moore alias Chas. Moore, défendeur. Le 4ème jour de septembre 1918, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, en arrière du No 2640 avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une robe Buffalo pour voiture. Conditions: argent comptant. J. A. Lauzon, H. C. S. Montréal, 26 août 1918.

La Vie Sportive

LE CLUB OTTAWA A BRILLÉ PAR SON ABSENCE

Les Sénateurs ont perdu la joute de samedi par défaut contre le National — Les Habitants triomphent des Irlandais par 12 à 4 — Le club de la Capitale est expulsé de la N. L. U. — Pour la coupe Minto.

Comme d'aucuns s'y attendaient, les gens de la Capitale ont manqué à la parole donnée et ne sont pas venus jouer leur partie contre le National, samedi après-midi.

Cependant comme il y avait un bon nombre de spectateurs dans les estrades, il fallait bien jouer une partie quelconque pour indemniser ceux qui s'étaient dérangés par une température peu clémente.

Le résultat final a été de 12 à 4 pour le National.

Alignement National. Irish-Can. buts National. Brennan buts National. Doran points Brady.

Sommaire Première période. 1. Irish-Canadian, Chabot. 2.00. 2. National, Walsh. 5.00.

BRILLANTS EXPLOITS DE OSCAR MAJOR HIER

Le Crescent a remporté hier sa dixième victoire consécutive en battant les Stars par un résultat de 6 à 5 dans l'une des parties les plus brillantes, les plus excitantes et les plus sensationnelles jamais vues au terrain des Shamrocks.

Le lanceur Henri Clermont a joué une très belle partie pour les Indiens et a gagné par 13 à 5. Quatre erreurs ont donné trois points à l'athlétique à la première manche, puis deux nouvelles erreurs produisirent deux nouveaux points à la huitième.

Table with columns: ATHLETIQUE, Ab. R. H. Po. A. E., Zappa, s.s., Jetté, lb., Beaudoin, 3b., Webster, rf., Rivet, c., Ducharme, c.f., Hébert, 2b., Ménard, lf., Guillaume, p.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties disputées, samedi et hier dans les séries des ligues de baseball Nationale et Américaine.

Table with columns: LIGUE NATIONALE, Ab. R. H. Po. A. E., Philadelphie à Pittsburgh, Brooklyn à Chicago, Chicago à Cincinnati.

Table with columns: LIGUE AMERICAINE, Ab. R. H. Po. A. E., Detroit à New-York, Chicago à Philadelphie, Cleveland à Washington.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

Table with columns: LAURIER, Ab. R. H. Po. A. E., Thoin, c., Daoust, lf., Jannotte, 3b., St-Denis, 3b., Richard, ss., Bousquet, 2b., Laovic, cf., Lafond, rf., Langlois, p.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

Table with columns: ST-ARSENE, Ab. R. H. Po. A. E., Simard, 2b., Wells, lf., McCarthy, cf., Kenny, ss., Major, c., Fortin, lf., Caster, 3b., Poitras, rf., De Ladurantaye, rf., Gingras, p.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

Table with columns: ST-ARSENE, Ab. R. H. Po. A. E., Simard, 2b., Wells, lf., McCarthy, cf., Kenny, ss., Major, c., Fortin, lf., Caster, 3b., Poitras, rf., De Ladurantaye, rf., Gingras, p.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

Table with columns: ST-ARSENE, Ab. R. H. Po. A. E., Simard, 2b., Wells, lf., McCarthy, cf., Kenny, ss., Major, c., Fortin, lf., Caster, 3b., Poitras, rf., De Ladurantaye, rf., Gingras, p.

METROPOLE ET LACHINE SONT BATTUS

Les 3,500 amateurs, qui se trouvaient au National, hier, au double-header de la Ligue Indépendante, ont été témoins de surprises formidables, lorsqu'ils ont vu les leaders, le Métropole et le Lachine, égaux pour la première place, succomber devant les deux autres clubs par la marge d'un point chacun.

Table with columns: LACHINE, Ab. R. H. Po. A. E., Crevier, 2b., Leduc, cf., Harney, 3b., Millar, lb., Desjardins, lf., Grégoire, s.s., Price, r.f., Bougie, r.f., Wingo, c., Olivier, p.

Table with columns: METROPOLE, Ab. R. H. Po. A. E., Jodoin, 3b., Brisow, c.f., Perrault, lf., Read, lf., Rotchild, 3b., Dampousse, c., Larivée, r.f., E. Pigeon, r.f., Griff, lb., Miller, s.s., Paquette, p.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

Table with columns: METROPOLE, Ab. R. H. Po. A. E., Singher, 2b., Savaria, c.f., Saby, lf., Dyle, r.f., Trempe, s.s., Duplessis, c., Léveillé, lb., Boston, 3b., Deschamps, p.

Table with columns: CANADA, Ab. R. H. Po. A. E., Cutter, 2b., Lamothe, lf., Rosse, c.f., Beaudin, 3m., Fortin, c., Royer, r.f., Lafrance, 3b., Crevier, p.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

Table with columns: POSITION DES CLUBS, G. P. P.C., Métropole, Lachine, Canada, Royal-Canadien.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

Table with columns: POSITION DES CLUBS, G. P. P.C., Métropole, Lachine, Canada, Royal-Canadien.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

Table with columns: POSITION DES CLUBS, G. P. P.C., Métropole, Lachine, Canada, Royal-Canadien.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

DANS LA LIGUE INTERNATIONALE

Les joutes de samedi et de dimanche:

Table with columns: SAMEDI, Newark à Binghamton, Binghamton à Newark, Jersey City à Baltimore, Baltimore à Jersey City.

Table with columns: DIMANCHE, Hamilton à Buffalo, Buffalo à Hamilton, Jersey City à Baltimore, Baltimore à Jersey City.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

Table with columns: DIMANCHE, Hamilton à Buffalo, Buffalo à Hamilton, Jersey City à Baltimore, Baltimore à Jersey City.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

Table with columns: DIMANCHE, Hamilton à Buffalo, Buffalo à Hamilton, Jersey City à Baltimore, Baltimore à Jersey City.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

Table with columns: DIMANCHE, Hamilton à Buffalo, Buffalo à Hamilton, Jersey City à Baltimore, Baltimore à Jersey City.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

Table with columns: DIMANCHE, Hamilton à Buffalo, Buffalo à Hamilton, Jersey City à Baltimore, Baltimore à Jersey City.

Plus de 1,200 personnes ont vu hier, le club St-Arsène faire mordre la poussière au Laurier, par le score de 10 à 4, dans une partie très excitante.

Table with columns: DIMANCHE, Hamilton à Buffalo, Buffalo à Hamilton, Jersey City à Baltimore, Baltimore à Jersey City.

BANFF ROCHEUSES CANADIENNES. Surplombé par la majestueuse grandeur des pics qui se découpent dans le ciel bleu. L'aplanisme, la pêche, le golf, l'équitation, les bains d'eau chaude sulfureuse, ne sont que quelques-uns des amusements à la portée du touriste qui visite l'HOTEL DE BANFF SPRINGS.

PACIFIQUE CANADIEN Excursions de Moissonneurs \$12 WINNIPEG Plus 1/2 par mille au delà EXCURSION LE 27 AOUT 1918

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM EXCURSIONS DES Aides-Moissonneurs \$12 jusqu'à Winnipeg plus 1/2 du mille au delà LE 27 AOUT

LOEW'S WM. FARNUM dans "TRUE BLUE" "Her Blighted Love" — Comédie CANFIELD ET COHEN

PARC DOMINION Ouvert tous les jours de 1 à 12 p.m. Plusieurs nouvelles attractions. Ne manquez pas d'aller dans la COURSE VICTOIRE. C'est merveilleux.

COMMANDEZ VOS VINS DE BORDEAUX CHEZ MOQUIN FRERES Les prix sont encore abordables. St-Estéphe, le gal. . . 2.00 Médoc, le gal. . . 2.25 St-Julien, le gal. . . 2.50

LE DOCTEUR NAP. DESJARDINS CHIRURGIEN-DENTISTE 1708 NOTRE-DAME OUEST



# LES ANGLAIS SONT AUX PORTES DE BAPAUME

### Des patrouilles de l'armée britannique ont déjà fait leur entrée dans cette ville—Les Tommies sont parvenus aux abords de Bullecourt et ont capturé Hautbois.

Londres, 26, via l'agence Reuter. — Des patrouilles font leur entrée dans la ville de Bapaume. On rapporte que les soldats de postes avancés anglais ont atteint les abords de Bullecourt et pris Hautbois.

#### LA TROUÉE S'ACCENTUE.

New-York, 25. — La "Presse Associée" a publié hier soir le communiqué suivant : "Bien que les Allemands aient amené de nombreuses réserves vers les deux ailes du front de bataille, les troupes anglaises et françaises continuent leur avance victorieuse. "Plusieurs autres villages ont été capturés par les troupes du feld-maréchal Haig au nord, tandis que les Français ont surmonté avec succès tous les obstacles qui s'opposaient à leur marche en avant et ont atteint le territoire situé au nord de Soissons, ce qui ajoute davantage au péril des Allemands dans le secteur de Noyon et à leur ligne allant de Soissons à Reims.

Sur tout le front d'Arras à la Somme, les Allemands sont repoussés graduellement vers la vieille ligne Hindenburg par les troupes anglaises. Sur la Somme, l'ennemi est harassé à l'est de Bray, tandis que plus au nord de fortes contre-attaques ont été repoussées et la ville de Mametz, le bois de Mametz, Martinpuich, Le Sars et Le Barque ont été capturés.

C'est autour de Bapaume que les Allemands tentent les plus grands efforts pour enrayer la vague qui déferle sur eux, mais les Anglais continuent à faire tous les jours des progrès dans l'enveloppement de la ville qui, vraisemblablement, sera bientôt évacuée.

La prise de Le Sars et de Le Barque semble un signe avant-coureur de cette dernière éventualité. Le Barque est seulement à deux milles et demi au sud-ouest de Bapaume. Partout, si ce n'est seulement au sud de Bapaume, les Anglais ont traversé le chemin de Bapaume à Albert, et au nord de cette ville, ils poursuivent de près les troupes Allemandes dans la direction de la ligne Hindenburg. Des rapports non officiels ont placé les Anglais dans les alentours de Bullecourt qui est situé juste à l'ouest de la vieille ligne. Depuis mercredi dernier, les Anglais ont pris plus de 17,000 prisonniers et un grand nombre de ca-

non et quantité de munitions. Quelques-uns des prisonniers capturés ont été identifiés comme venant des unités austro-hongroises.

Les Allemands lancent de fortes contre-attaques contre les Français entre l'Oise et l'Ailette, dans une tentative pour contenir l'armée du général Mangin qui menace tout le front allemand dans cette région. Là aussi, les troupes allemandes ont été renforcées par celles de la monarchie bicéphale. Au nord de Soissons, dans la région de Bagnoux, les Français ont encore progressé vers l'est et sont maintenant sur le chemin de fer de Soissons à Laon. Un nombre considérable de prisonniers sont tombés entre les mains des Français.

Jusqu'à présent, il n'y a aucun mouvement de la part des Allemands sur la Vesle, de nature à indiquer une retraite vers l'Aisne, dans un avenir rapproché. Les Américains et les Français, dans cette région, continuent de bombarder violemment l'arrière-garde de l'ennemi.

Plus à l'est, dans la région des Vosges, les Américains sont occupés activement à bombarder les objectifs allemands situés derrière leurs lignes. Trente-huit bombes ont été jetées par les aviateurs sur Conflans samedi, et dix ont porté de graves dégâts à la ville.

Des combats aériens d'une considérable importance ont été livrés. Un aviateur américain aurait abattu deux Fokker allemands et deux autres Américains en auraient abattu chacun un.

#### L'ENNEMI PERD 40,000 HOMMES.

Avec l'armée anglaise, en France, 26. — Dans la présente rue des Anglais, 42 divisions allemandes ont subi des pertes considérables. En prisonniers seulement, l'ennemi a perdu 40,000 hommes, y compris plusieurs centaines d'officiers.

La prise d'un officier et de quatre autres d'une batterie autrichienne confirme la présence de l'artillerie austro-hongroise sur le front occidental.

Sur quelques sections du front de bataille, les Tommies ont atteint des positions situées à un millier de verges de la ligne Hindenburg qui semble fortement défendue. Tout en traversant le chemin d'Albert-Bapaume, les Anglais ont progressé au sud sur une distance considérable, la cavalerie opérant en face de l'infanterie.

# SIR ROBERT BORDEN ARRIVE À OTTAWA

### Son premier soin est de s'enregistrer conformément à la loi de l'Enregistrement national — Dans une entrevue il déclare que les représentants canadiens à la conférence impériale de guerre ont adopté la politique de sauvegarder la complète liberté d'action du Canada, dans les méthodes qui seront prises pour coopérer avec le reste de l'Empire.

Ottawa, 26. — Sir Robert Borden est arrivé à Ottawa, un peu après midi, samedi. Une demi-heure plus tard, le premier ministre présidait une assemblée du conseil du cabinet. A son arrivée, M. Borden s'est rendu à l'Hotel des Postes où il s'est enregistré, conformément à la loi de l'enregistrement national.

Au cours d'une interview relative au travail de la conférence impériale de guerre, sir Robert Borden a déclaré que les représentants canadiens ont adopté la politique de sauvegarder la complète liberté d'action du gouvernement et du parlement du Canada, dans la politique et les méthodes qui seront adoptées au sujet de la coopération avec les autres parties de l'Empire.

"Durant mon séjour en Angleterre, a déclaré le premier ministre, mes collègues et moi, nous nous sommes occupés activement et exclusivement des affaires publiques. L'œuvre accomplie par la conférence impériale de guerre, dont un sommaire a été publié, a porté sur des sujets très divers. Dans certains cas, des décisions précises et finales ont été prises; dans d'autres cas, des comités représentant la Grande-Bretagne et les Dominions autonomes ont été établis avec le pouvoir de faire une enquête et un rapport; dans un autre ordre de choses, enfin, des résolutions ont été adoptées, recommandant à la considération de chaque gouvernement des rapports de départements ou de comités déjà établis. Sur les questions non résolues, les deux derniers ordres de choses, les représentants canadiens ont suivi la politique définie de sauvegarder la complète liberté d'action du gouvernement et du parlement du Canada dans la politique et les méthodes à adopter pour coopérer avec les autres parties de l'Empire, dans tout but commun.

Presque toutes les décisions prises par le cabinet de guerre impérial ont été prises, et considérées, et ne peuvent être divulguées. Elles se rapportent très étroitement à la conduite de la guerre sur les divers fronts. L'unité d'action, le parachèvement de la préparation, la coopération dans l'utilisation des ressources, la plus effective mise en oeuvre de la force de combat, sur terre, sur mer ou dans les airs; ces questions et plusieurs autres qui leur sont connexes ont été l'objet de l'étude la plus soignée et la plus longue, du commencement à la fin, avec l'aide et les conseils des plus grands experts.

Des décisions de la plus grande importance ont été prises, et avant à fin de la présente année, d'autres décisions importantes devront nécessairement l'être. Plusieurs de ces questions ont été particulièrement prises en considération par un comité du cabinet de guerre impérial, droit d'où la jeune fille était disparue.

Quand la description de la jeune fille fut donnée, l'on s'aperçut qu'elle correspondait avec celle qu'avait fournie à la Sûreté M. Gittins. Celui-ci fut mandé immédiatement à la morgue où il identifia la noyée.

#### LE BLESSE NE PEUT SURVIVRE.

Achille Pelletier, 40 ans, 75, rue Davidson, qui est tombé d'une croisée au 3ème étage des usines de la Canada Cement à la Longue-Pointe, la semaine dernière, est mort, hier, à l'hôpital Notre-Dame, des suites de ses blessures.

#### POLICIERS DEMISSIONNAIRES.

Trois agents de police ont donné leur démission au chef Tremblay, samedi. L'on croit que la cause de leur départ est qu'ils ne sont pas satisfaits des nouveaux règlements.

#### C'EST FATAL.

Etant tombé d'un balcon situé au 3ème étage, Henri Presseau, 4 ans, 1078 Notre-Dame ouest, s'est probablement fracturé le crâne et infligé des blessures à la poitrine. Admis à l'hôpital Western.

#### CHUTE DANS UN ESCALIER.

Mlle Corinne Poirier, 34 ans, 824 St-Albert, étant tombée dans l'escalier chez elle, s'est brisé le coude et infligé quelques contusions qui ont nécessité son envoi à l'hôpital Western.

#### L'ONDE REND SA PROIE.

Le corps de John Anderson, qui s'est noyé à Ste-Rose, mercredi dernier, a été trouvé hier à cet endroit par M. Miller.

#### DANGEREUSE MEPRISE.

Nathan Miller, 39 ans, 32, St-Cuthbert, ayant pris du poison par mégarde, a été transporté à l'hôpital Général, samedi matin.

#### AUTRE INCENDIE INEXPLICABLE.

Un incendie qui a causé pour plus de \$20,000 de pertes, a éclaté, samedi matin, à St-Laurent, dans l'établissement de M. Odilas Crevier, marchand de foin, de grain, etc., rue Principale.

#### CADAVRE RETROUVE.

L'on a trouvé, à Boucherville, samedi, le corps d'une jeune fille, qui a été identifiée plus tard comme étant celui de Maude Gittins, 24 ans, 425, rue Chamby, par le père de la victime.

#### HEURT MORTEL.

Mike Hurdy, 42 ans, 47, St-Urbain, se'est fait frapper par un camion, dans la rue St-Urbain, samedi après-midi, et est mort peu après à l'hôpital Général, de ses blessures. Une enquête sera tenue aujourd'hui, chez le coroner.

composé des premiers du Royaume-Uni et des Dominions et du général Smuts, représentant du premier ministre de l'Afrique Sud. Lord Milner, en qualité de ministre de la Guerre, en faisait aussi partie. Les délibérations de ce comité se sont continuées jusqu'au moment de mon départ, et même alors elle n'étaient pas absolument terminées.

De ces travaux on reçoit une vive compréhension de la gigantesque effort de la Grande-Bretagne, dans cette guerre. Non seulement dans la création, mais aussi pour ce qui est de donner une aide financière aux alliés, de fournir les matériels absolument essentiels et les moyens de transport, de leur procurer le matériel de guerre, les canons, les fusils, les chars d'assaut, des avions de cent différents types, pour ce qui est d'opérations navales de nature mondiale couvrant l'immensité des océans, de la lutte victorieuse contre le péril sous-marin et de la construction d'innombrables navires de guerre et d'navires marchands, l'effort a été prodigieux. Pour n'en donner qu'un exemple, les trois cinquièmes des armées énormes qui ont quitté les rivages des Etats-Unis, depuis cinq mois, ont été transportées à bord de vaisseaux anglais, sans les secours pareille tâche n'aurait pu être accomplie.

Des arrangements utiles ont été effectués pour établir des communications directes entre les premiers ministres des Dominions et le premier ministre du Royaume-Uni. Pendant le séjour des représentants canadiens à Londres, ces relations se sont améliorées, et les ministères de la Guerre l'Amirauté, le ministère de la Navigation, le ministère des Vivres, le ministère du Service national, le ministère de l'Aviation, le ministère des Munitions et le Board of Trade. Nous avons aussi discuté l'organisation du corps expéditionnaire canadien en France et en Grande-Bretagne, et la coopération la plus effective avec le département de la Milice et de la Défense.

Un progrès très utile a été réalisé et des résultats précieux ont été atteints. Nous avons tous été frappés de la nature complète de l'organisation canadienne et de l'ardeur et de l'empressement avec lesquels les officiers et les soldats remplissent leurs devoirs.

Bien que le péril sous-marin subsiste encore, et ne soit pas à dédaigner, on ne peut manquer d'observer l'amélioration marquée de la situation par comparaison avec ce qu'elle était voici 18 mois. On a une confiance constante et grandissante que l'on peut efficacement au danger, non seulement par les méthodes employées dès le début, mais aussi par de nouveaux moyens et stratagèmes qui se sont révélés remarquablement efficaces.

Le magnétique moral et le rendement de l'armée canadienne ne se sont jamais manifestés davantage que dans la récente victoire qu'elle a remportée dans l'heureuse offensive d'il y a quelques semaines. Se portant à l'attaque, sur un front étendu, elle a pénétré dans les lignes allemandes, durant les deux premiers jours, sur un profondeur qui n'a jamais été égalée, de part et d'autre, dans le même laps de temps.

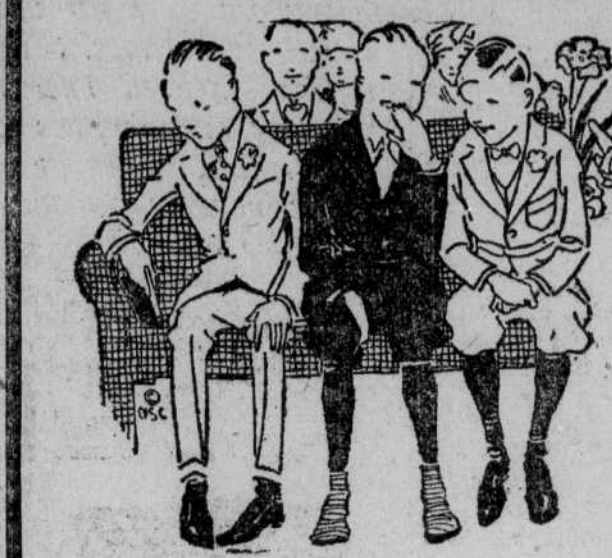
L'entraînement de nos troupes en Grande-Bretagne, s'opère de la façon la plus satisfaisante. J'ai visité des camps à Bramshott, à Frensham Pond, à Witley et à Seaford, ainsi que certains camps de régiments forestiers en Grande-Bretagne et plusieurs camps de construction de voies ferrées, en France. Le rendement du corps de construction ferroviaire et du corps forestier est très bon, et tous les deux rendent des services remarquablement beaux. Il en va de même du corps médical de l'armée. J'ai visité plusieurs des hôpitaux, en France et en Angleterre. Parmi ceux-ci, j'ai vu les débris de l'hôpital canadien à Etaples, que les Allemands ont bombardé, et à un hôpital de la Croix-Rouge, pour infirmières à Buxton, j'ai eu le privilège de voir seize des femmes splendides qui ont survécu aux attaques barbares faites contre les hôpitaux d'Etaples et de Buxton, alors qu'elles exerçaient leur mission de charité. Plusieurs ont été blessées, et d'autres ont reçu un choc, mais toutes sont prêtes et disposées à reprendre de nouveau leur besogne au mépris du danger.

Partout, j'ai entendu les plus chaleureux éloges de la splendide besogne accomplie par la société de la Croix-Rouge canadienne, par la "Y. M. C. A." et autres associations de même nature. Parmi celles-ci, il ne faut pas oublier les clubs "Maple Leaf".

Sir Robert a ajouté que les Canadiens résidant à Londres sont infatigables et se dévouent pour assurer le bien-être et le confort des soldats. Plusieurs autres associations se dévouent aussi à cette bonne oeuvre. "Nous sommes heureux, a-t-il ajouté, de revenir à d'importants devoirs, au Canada, et j'apprécie l'ampleur et la difficulté des questions que mes collègues ont été appelés à traiter, durant mon absence".

# Valeurs intéressantes pour demain chez Dupuis

## COMPLETS POUR GARÇONNETS



Complets pour garçonnets de 9 à 17 ans. Genre Norfolk, culotte bouffante. En serge marine tout laine. Prix, selon la grandeur... **15.00 A 18.00**  
En tweed worsted anglais; carreaux brun. Prix, selon la grandeur... **15.00 A 18.00**  
Paletots de demi-saison, pour garçonnets de 3 à 8 ans; genre Reefeer, boutons fantaisie, devant croisé. En cheviote marine, tout laine. Spécial... **7.50**

E S H. 30 A 9 H. 30  
Culottes bouffantes pour garçonnets de 6 à 7 ans. En tweed foncé rayé gris. Valeur 1.00 et 1.25 pour... **.69**  
Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

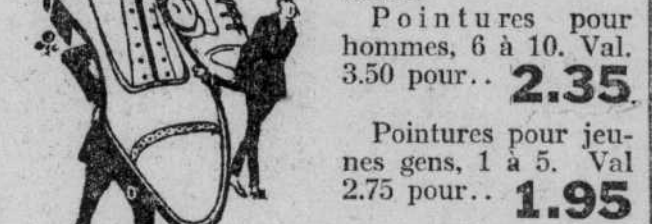
## GRAND SPECIAL ROBES, VALEUR DE 4.50, POUR 1.98

Robes très élégantes, en chambray, reps, duck, etc., plusieurs jolis modèles, teintes et grandeurs assorties. Très spécial pour mardi.  
—Au premier.

## AUTOMNE 1918 CHAUSSURES pour HOMMES

CENTRE DE LA MODE, A MONTREAL. Choix splendide de tous les derniers modèles les plus approuvés, dans les manteaux, costumes, robes; toutes les dernières fabrications; en serge, gabardine, cheviote, velours, etc.  
Ligne complète des nouvelles teintes d'automne.  
Nouveaux costumes, de... 17.98 à 89.50  
Nouveaux manteaux, de... 13.98 à 79.50  
Nouvelles robes, de... 9.98 à 65.00

Botines pour hommes, jeunes gens et garçonnets, en chevreau fendu, style Blucher lacé ou boutoné, forme large, semelles épaisses et très confortables.  
Pointures pour hommes, 6 à 10. Val. 3.50 pour... **2.35**  
Pointures pour jeunes gens, 1 à 5. Val. 2.75 pour... **1.95**  
Pointures pour garçonnets, 11 à 13. Val. 2.50 pour... **1.75**



Nous vous invitons bien cordialement à venir les voir.  
Au premier.

## VALISES MENUS ARTICLES

Valises à main, en fibre, poignée en keratol, coins en métal, serrure et fermoir en métal cuiré. Valeur de 1.75 pour... **1.29**  
Sacs "Club", en cuir solide, doublés en cuir, sacs d'une très belle apparence, 16 et 18 pouces... **13.50**  
Malles de bateau, recouvertes en canevas peint. Valeurs jusqu'à 7.65 pour **4.75 5.00 5.25 5.50**  
Au deuxième.

Huile à machine à coudre, la meilleure qualité, Le bout... 15  
Aiguilles à machine à coudre, 2 pour... 05  
Fil à tisser, 500 verges. Le rouleau... 10  
Aiguilles pour coudre, toutes grandeurs. Le paquet... 05  
Boutons pression, en noir et blanc. La douz... 10  
Papiers d'épingles "Beaver Brand", 365 épingles... 05  
Galon de coton blanc, 4 larges, 3 pour... 10  
Dés en celluloid ou en acier, chacun... 05  
Supports pour collets, en noir et blanc, la carte... 05  
Ceintures pour jupes, en noir ou blanc, unies... 18  
Ceintures pour jupes, en noir ou blanc, avec balais, pour... 12 1/2 à 50  
Perles à garnitures, toutes couleurs, le tube... 15  
Galon à mesurer, 60 pouces, chacun... 05

DE S H. 30 A 9 H. 30  
Boutons-pression, toutes grandeurs, en noir et blanc. Prix régulier 10 la douzaine. Très spécial, la douzaine... **.05**  
Pas de commandes par poste ou téléphone.  
Au rez-de-chaussée.

## TISSUS LAVABLES TRES SPECIAL

Ripplette fantaisie, fabrication anglaise, assortiment de boutons ou effet rayures; couleurs indéteintes, 27 pouces de largeur. Valeur .25 pour... **.17**  
Pas de commandes par poste ou téléphone.  
Au rez-de-chaussée.

## GANTS

GANTS en chamoisette blanc, pour dames, pointures 5 1/2 à 8. Régulier 1.00. Spécial... **.59**  
Au rez-de-chaussée.

## ARGENTERIE ET VERRERIE SERVICES A THE, en argent plaqué "Rogers", 4 morceaux; grande théière, sucrier, porte-cuillers et jarre à crème. Rég. 13.95, 15.95 et 16.95 **9.89** pour...



Chemises et blouses pour garçons, avec ou sans collet; poignets mous ou empesés, genre veston; pointures 11 1/2 à 14 1/2. Valeur jusqu'à 1.50 pour... **.59**  
Mouchoirs blancs, pour hommes. **1.29**  
Rég. 1.75 la douzaine, pour...  
Au rez-de-chaussée.

## TRES SPECIAL CORBEILLES A PAIN et plateaux pour gâteaux, en argent plaqué, fini brillant ou mat, avec le mot "Pain" ou "Bread" gravé dans le fond, ou unies. Rég. 3.95, **2.95** mardi pour...

Articles en argent plaqué et en verre taillé, pour être vendus à un seul prix; plateaux pour bonbons, beurriers, vases à fleurs, services à sucre et à crème, jarres à marmelade, etc. Prix rég. .75, .95, 1.25 et **.69** 1.45 pour...  
TRES SPECIAL BOLS A FRUITS, en verre taillé véritable, 8 pouces, dessins assortis. Régulier **3.39** 4.98 et 5.98, pour, chacun...  
Au premier.

## LAINES CIGARES

Laine "Fingering", trois brins, en blanc, noir et gris. Spécial, la lb **2.29**

Boîtes de cigares, 25 par boîte. Prix rég. 1.50; Spécial, la boîte **1.23**  
Au rez-de-chaussée.

### Dupuis Frères

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe. J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Dir.-Gérant.

# UN HEROS DU 22e

### Un lieutenant du célèbre bataillon canadien-français, mort depuis, est recommandé à l'honneur de la Croix Victoria, pour ses hauts faits au front.

#### (Service de la Presse Associée.)

Avec les forces canadiennes, 26. — Un lieutenant d'un célèbre bataillon canadien-français, mort depuis, est recommandé dans les termes suivants à l'honneur de la croix Victoria :

"Pour la plus éclatante bravoure et une fidélité presque surhumaine à son devoir durant les opérations du 8 et du 9 août. Il commandait une compagnie qu'il a dirigée pendant ces deux jours avec une habileté et une initiative absolument sans peur et extraordinaires. Vers 1 heure, dans l'après-midi du 9 août, juste après le commencement de l'attaque de la journée, l'aile gauche de sa compagnie a été arrêtée par une mitrailleuse ennemie. Il s'est précipité en avant et a capturé la mitrailleuse, tuant lui-même 2 servants. En ce faisant, il a été blessé à la cuisse, mais a refusé d'être évacué.

Un peu après 3 heures, le même jour, sa compagnie a été arrêtée par un violent feu de mitrailleuse, partant d'un nid de mitrailleuses, dans un groupe de maisons. Il a reconnu lui-même le terrain et a organisé 2 pelotons et s'est rué di-

rectement sur le nid de mitrailleuses. Là, 150 Allemands et 15 mitrailleuses ont été pris. Le lieutenant a tué 5 Allemands de sa main. Blessé une seconde fois, à l'épaule et pansé immédiatement, il a refusé de nouveau d'être évacué.

Vers 6 heures, le soir du même jour, il a aperçu une pièce de campagne qui tirait à découvert sur ses hommes d'un bois voisin. Il a immédiatement organisé et conduit un détachement d'assaut vers le canon. Après avoir avancé d'environ 500 verges, il a été grièvement blessé à l'abdomen. Malgré cette blessure, il a continué à marcher encore 300 verges, puis est tombé évanoui, d'épuisement, et à cause du sang perdu. Le merveilleux exemple qu'il a donné durant cette journée a enflammé ses hommes d'un enthousiasme et d'une furie qui ont contribué dans une grande mesure aux nobles exploits du bataillon.

Plusieurs autres recommandations sont faites au sujet du même bataillon, les héros de Courcellette. Le bataillon canadien-français qui s'est battu à Courcellette est le 22e.

## FAITS DIVERS

### FUNÈBRE FIN DE SEMAINE

PLUSIEURS ACCIDENTS MORTELS SE SONT PRODUITS SAMEDI. — LA JOURNÉE D'HIER A AUSSI SON BILAN TRAGIQUE. — LES MUTILES DU TRAVAIL. — LES VICTIMES DE L'ONDE.

Le bilan des morts qui se sont produites, à la fin de la semaine dernière et hier, se chiffre à six.

Arthur Durand, 55 ans, 480, Aylwin, s'est fait tuer, et son compagnon, Georges Galipeau, 50 ans, 1787, De la Roche, a été blessé gravement, dans un accident arrivé, samedi, sur le pont Victoria, près de St-Lambert.

C'étaient tous deux des constables spéciaux du Grand-Tronc, et pendant qu'ils accomplissaient leur devoir, ils furent frappés par un train et Durand fut précipité dans le fleuve, pendant que son compagnon s'accrochait à un des piliers où il fut secouru non longtemps après et transporté à l'hôpital Général.

HEURT MORTEL. Mike Hurdy, 42 ans, 47, St-Urbain, se'est fait frapper par un camion, dans la rue St-Urbain, samedi après-midi, et est mort peu après à l'hôpital Général, de ses blessures. Une enquête sera tenue aujourd'hui, chez le coroner.

## FIN HORRIBLE.

S'étant fait prendre dans un engrenage, samedi, aux usines de la Canadian Steel Foundries, village Turcot, Elie Deschamps, 37 ans, 110, rue Lacoste, est mort à l'hôpital Western des blessures reçues.

## S'EST-ELLE EMPOISONNÉE ?

Le corps d'une femme, que l'on croit être Bertha Provost, 60 ans, a été transporté à la morgue, samedi. Le cadavre fut trouvé à sa demeure, rue Ste-Marguerite, Boucherville. Tout porte à croire qu'elle s'est suicidée, car près d'elle on a ramassé une bouteille de vert de Paris.

## LA SYNCOPE FOUROYANTE.

Thomas Rankin, 42 ans, 368, 1re Avenue, Verdun, est mort d'une syncope, dans sa chaise, hier.

## IL S'ACCORDE A SA BLESSURE.

La mort de Geo. Boudreau, 46 ans, 12, rue Rielle, qui s'est fait frapper par une pièce de fer, aux usines de la Canada Steel Foundries, Turcot, a été annoncée, hier, à l'hôpital Western, où la victime avait été transportée.

## CADAVRE RETROUVE.

L'on a trouvé, à Boucherville, samedi, le corps d'une jeune fille, qui a été identifiée plus tard comme étant celui de Maude Gittins, 24 ans, 425, rue Chamby, par le père de la victime.

Elle était disparue depuis mardi dernier. Le chef de police Bénard, de Boucherville, trouva un chapeau bleu, un imperméable et une sacoche dans laquelle était un petit livre, dans une vieille remise à l'en-